

JUIN 2015

INFORMATIONS MUNICIPALES DE

VALLERAUGUE



**Votre destination pleine nature
aux quatre saisons !**

4000 marches
destination
randonnées



Prat Peyrot : la
station de ski du
Mont Aigoual et
le Pôle nature



Mont Aigoual:
gîtes d'étape,
restaurant, bar,
boutique



Mouretou :
plan d'eau,
base de loisirs,
village de gîtes



Parc National
des Cévennes
Réserve
de Biosphère





EDITORIAL

Depuis mars 2014, une nouvelle équipe municipale est en place.

Le changement de mode de scrutin, avec le dépassement du seuil des 1000 habitants, a conduit pour la première fois à un scrutin de liste.

Vous avez accordé à la liste que je conduisais une large majorité et en son nom je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance en notre projet.

«Vallerauguoises, Vallerauguois» je m'adresse donc à vous pour la première fois au travers de notre bulletin municipal en tant que maire de notre commune.

Notre tâche est immense, et chacun avec nos différences, nous nous devons de construire ensemble l'avenir de notre commune. Ce bulletin est un rendez-vous incontournable mais nous avons souhaité attendre un an de mandat pour le publier.

Vous allez pouvoir découvrir un large éventail des réalisations accomplies, des projets en cours ou encore toute l'actualité de nos associations qui font vivre et vibrer notre commune.

Je tiens ici à souligner tout le travail des bénévoles qui sans compter et tout au long de l'année s'emploient à animer notre territoire dans tous les domaines et saluer le travail de l'ensemble des personnels communaux, qui chacun à leur poste et dans leur domaine d'activité avec beaucoup de professionnalisme, sont quotidiennement sur le terrain.

Au cours de cette première année d'exercice, les commissions se sont réunies plus de 50 fois. Cela atteste de l'implication des élus qui chacun dans sa fonction et délégation permet à la commune d'avancer dans bons nombres de dossiers et de projets.

Avant toute chose, comment ne pas dire un mot sur la conjoncture qui nous oblige, nous, collectivités rurales, à sans cesse se remettre en question. L'avenir est incertain quant aux dotations de l'Etat, alors que l'on demande toujours plus aux communes.

Il est à souligner que Valleraugue a perdu son statut de chef-lieu de canton dans une réforme que, personnellement, je juge «ruralicide».

En juin 2014, je vous ai présenté un état des lieux bien précis des finances communales telles qu'elles étaient à notre prise de fonction au travers du rapport de la Chambre régionale des comptes. Avec un endettement avoisinant les 4000 euros par habitants, notre commune se trouvait dans une situation délicate (impossible recours à l'emprunt, aucune capacité d'auto financement et même risque de mise sous tutelle).

Vous retrouverez en page 5 l'analyse financière qui démontre une évolution plutôt encourageante de nos comptes.

La réduction de pratiquement 100 000 euros du déficit des régies (remontées mécaniques et les deux chalets restauration) est une belle prouesse à mettre au crédit des agents et des élus qui en ont la charge.

A ce sujet, nous avons pu démontrer qu'au niveau de notre station de ski sur la saison passée avec 20% de jours d'ouverture en moins, le chiffre d'affaires a progressé de 25%. Oui, notre station est un outil de développement économique pour tout le massif. A ce titre, les élus de Valleraugue participent activement à l'étude portée par notre communauté de communes quant au devenir de la station de ski. Vous retrouverez dans cette revue toutes les explications concernant la mise en place du Pôle Nature, véritable atout pour faire vivre le massif aux quatre saisons.

Après une mise en route difficile liée à un chantier qui peinait à s'achever, la maison de retraite inaugurée le 30 janvier dernier est aujourd'hui opérationnelle. Il n'empêche que l'emprunt supporté par la commune (plus de 2 millions d'euros) nous empêche aujourd'hui d'en contracter d'autres. La mairie, qui est propriétaire des murs, assume cette lourde charge. Depuis plus d'un an, des discussions sont en cours avec l'association gestionnaire de l'établissement et l'Etat (Sous-préfecture et services fiscaux) pour trouver une solution afin de pérenniser cette structure sur Valleraugue et redonner à la commune des capacités pour investir sur des chantiers au combien importants comme ceux sur l'eau et l'assainissement.

En cette période si trouble quant au devenir de nos collectivités rurales, plus que jamais, nous élus, avons besoin d'être réunis au-delà de toutes nos différences pour que notre commune puisse continuer à exister

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, à l'heure où nos budgets sont contraints et dans un endettement encore trop lourd, toutes les énergies doivent être employées dans l'unique but de sortir notre commune d'une passe difficile.

L'investissement doit être réfléchi, mesuré quant à ses conséquences sur la dette, l'impôt et les coûts de fonctionnement. Rien de plus facile que d'augmenter les taux d'imposition (aucune augmentation en 2014 et 2015) ou de lancer de grandes idées sans agir.

De grands dossiers nous mobilisent comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le schéma directeur d'assainissement.



Concernant le PLU tout est mis en œuvre pour qu'enfin notre commune se dote d'un document d'urbanisme lancé depuis plus d'une décennie. L'enjeu est énorme, c'est celui de l'avenir à 20 ans de notre territoire.

L'approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été une grande étape. Le PADD fixe les grandes orientations qui seront retranscrites dans le zonage comme la préservation des terres agricoles. Je me réjouis que ce PADD ait pu être élaboré avec une concertation citoyenne. A ce jour, nous effectuons des réunions techniques sur le zonage à l'échelle parcellaire.

Je vous invite à m'écrire ou à me rencontrer pour exposer vos projets à court ou moyen terme afin de les inclure dans les réflexions en cours avec l'ensemble de nos partenaires (Conseil Départemental, Parc National des Cévennes, DDTM, Chambres consulaires). Le schéma directeur d'assainissement bien qu'existant est en cours de réactualisation suite à la demande des services de l'Etat pour être en adéquation avec notre PLU. La consultation a été lancée.

La mise en place du temps péri-scolaire a nécessité beaucoup de travail pour qu'à la rentrée 2014 nous soyons en mesure de proposer un service d'accueil adapté à notre environnement rural et aux besoins des enfants. Le vendredi après-midi est désormais consacré à ce temps péri-scolaire. Je me félicite de la diversité des activités proposées qui n'ont rien à envier aux plus grandes communes. D'ailleurs le succès est au rendez-vous avec une participation au-delà des prévisions.

Mais également, je souhaiterai mettre en avant des projets et actions menés au cours de l'année passée.

- La redynamisation de notre commune au travers de nombreuses manifestations initiées par les commissions municipales comme les incontournables marchés nocturnes (les jeudis 23 juillet, 6 août et 20 août 2015),

les concerts, le retour du 14 Juillet en centre bourg, le marché de Noël, la patinoire à l'Espérou durant les vacances d'hiver, le carnaval...

- La remise en état du stade qui a pu retrouver son usage au plus grand bonheur des petits et des plus grands.
- De nombreux travaux en régie effectués par nos agents pour rendre notre cadre de vie encore plus agréable sur l'ensemble du territoire communal.
- La mise en place de chantiers participatifs comme le fleurissement du talus derrière la maison de pays, le nettoyage de l'Hérault en centre bourg, la construction d'un abris poubelle à l'Espérou, la réhabilitation du lavoir du Cros, la participation à la semaine du développement durable avec le nettoyage du bord des routes.

C'est avec le talent de toutes et tous, élus, bénévoles... et notre volonté commune de voir Valleraugue bien vivre que nous réussissons.

Après un an, l'effort n'est pas vain puisque des résultats sont là, la dynamique est amorcée.

Bon et bel été à toutes et tous

Bien à vous,
Thomas Vidal

"Faute de pouvoir faire demi-tour, il faut aller de l'avant"

Marco Polo

Mairie de **VALLERAUGUE** www.valleraugue.fr
www.facebook.com/valleraugue

1 place Francis Cavalier-Benezet
30570 VALLERAUGUE

Tél : 04 67 81 79 60 • Fax : 04 67 81 79 68

Email : mairie@valleraugue.fr

Numéro d'astreinte (en cas d'urgence) :
06 86 25 01 48

HORAIRES

- Le matin : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- L'après midi : lundi et mercredi de 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h
- Fermeture le mardi et le jeudi après-midi



Directeur de publication Thomas Vidal • Directrice adjointe Karine Boissiere • Rédacteurs : les présidents des commissions et les élus délégués
Merci à tous les représentants des associations pour leurs contributions • Merci aux photographes dont Yanick Michel et Michel Monnot.
Hurricane • Imprimé sur papier sans chlore avec encres végétales.

GRUPE ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR



Thomas VIDAL
Maire de Valleraugue

1^{er} Vice-président de la Communauté de
Communes Causses Aigoual Cévennes
Terres Solidaires
Président du SIA de l'Espérou



Magali BARD
Maire adjointe

Vice-présidente de la commission École,
Enfance, Jeunesse et Solidarité,
Conseillère communautaire



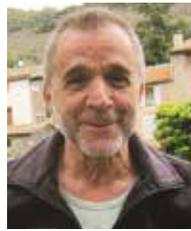
Francis MARTIN
2^{ème} adjoint

Vice-président de la commission
Travaux, Bâtiments communaux,
Voiries, Réseaux



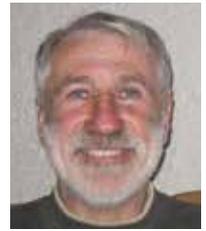
Karine BOISSIERE
3^{ème} adjointe

Vice-présidente de
la commission Environnement,
Communication, Cadre de vie



Pierre PIALOT
4^{ème} adjoint

Vice-président de la commission des
régies 1, 2 & 3
Membre titulaire du SIA de l'Espérou



Michel MONNOT
Conseiller municipal

Délégué Tourisme et Culture
Conseiller communautaire
Vice-président commission Tourisme,
Vie associative, Sport, Culture, Patrimoine
Membre titulaire du SIA de l'Espérou



Brigitte MONCADA

Commission Finances, Vie associative,
Environnement, Ecole, Régies



Michelle GARMATH

Vice-présidente du CCAS
Conseillère communautaire
Commission Finances, CAO, Ecole



Line JOVER

Commission Régies,
Membre suppléant du SIA
de l'Espérou



Laurent RECOLIN

Délégué à la Vie associative et au Sport
Commissions CAO, Finances, Travaux,
Environnement, Ecole



Guillaume POUJOL

Commissions Vie associative,
Travaux, Développement économique
Délégué au SIVU



Delphine PARSY

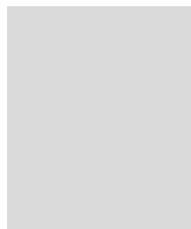
Vice-présidente de la commission
Développement économique.
Commissions Vie associative,
Environnement, Ecole

GRUPE VALLERAUGUE VIVRE ENSEMBLE



Julie SIX

Commissions Ecole, Tourisme,
Cadre de vie, CCAS



Jean-Claude THION

Conseiller communautaire
Mr Thion n'a pas souhaité que
sa photo apparaisse dans cette
publication.



Laurent VLIEGHE

Commissions Finances, Travaux,
Développement économique,
Appel d'offres, Régies, Avenir de l'EHPAD



Budget prévisionnel 2015 - Budget général

Le budget 2015 voté à l'unanimité par le Conseil municipal est un budget lucide et rigoureux.

LUCIDE à la vue de la situation générale :

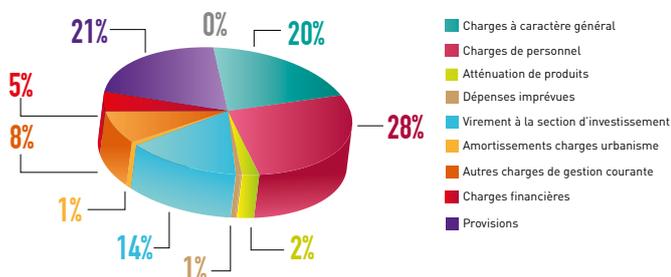
- baisse des dotations d'Etat ;
- une dette toujours trop élevée (plus de 3 600 euros par habitants) ;
- un impossible recours à l'emprunt pour l'instant ;
- une volonté de protéger les ménages sans augmenter les impôts ou les taxes locales ;

RIGoureux :

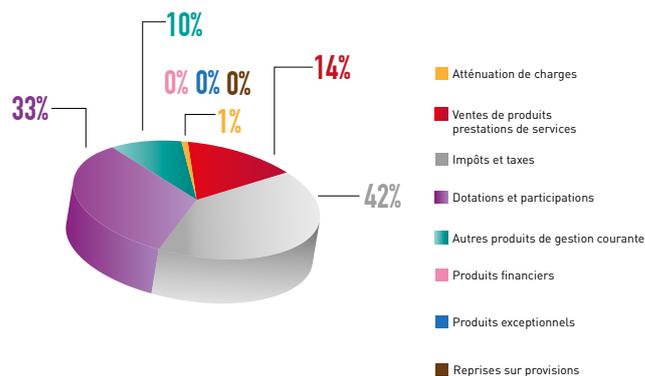
- car on demande toujours plus aux communes (une norme nouvelle par jour!) sans aide supplémentaire ;
- car dans la gestion de l'argent public la rigueur est la norme ;
- pour sortir au plus tôt du réseau d'alerte de la Préfecture.

Fonctionnement

Dépenses

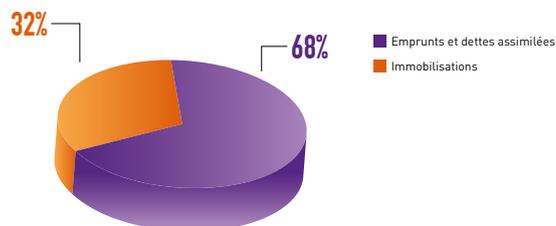


Recettes

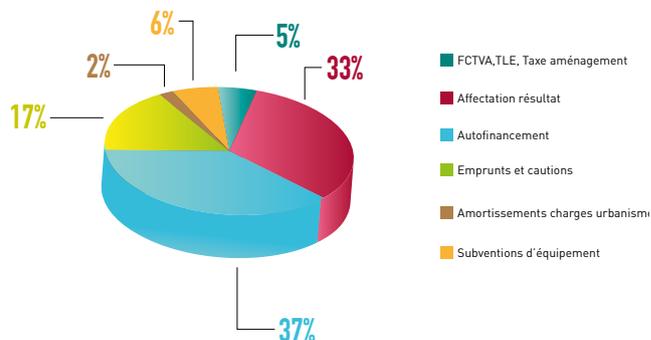


Investissement

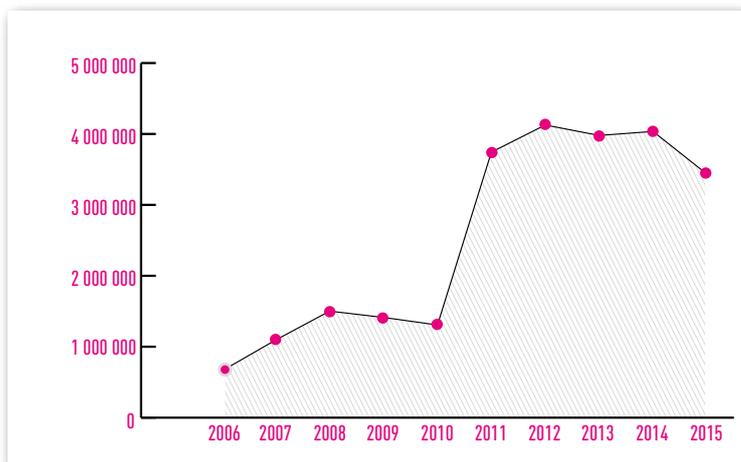
Dépenses



Recettes



Situation pluriannuelle des emprunts - Encours de la dette



Le travail de réorganisation engagé dès avril 2014 avec l'ensemble des services municipaux, les organismes prêteurs et les services de l'Etat, porte ses fruits.

Malgré les difficultés financières, notre volonté a été de maintenir les taux d'imposition au même niveau ainsi que les tarifs de l'eau et d'assainissement.

Notre objectif premier, qui est notre engagement premier envers vous, est de limiter la pression fiscale locale sur les ménages.



Mur à Berthézène



Mur au Valdeyron

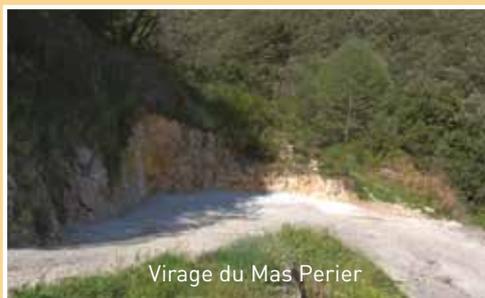


Mur au Mas du Ronc

- Remonter : un mur au Valdeyron, trois murs à Berthézène avec réhabilitation de la chaussée.
- Réhabilitation du stade.
- Recalibrage de l'Hérault avant mise en eau des barrages du Centre bourg et de Valleraugue.
- Entretien des voiries, avec l'emploi de 15 tonnes d'enrobé, passages débroussailleuses et épareuse, avec mise en place d'un règlement.
- Rénovation des cimetières.
- Suite aux inondations du 10 octobre :
 - Déblaiement de la route de la Bécède jusqu'au relais.
 - Remise en état des canalisations eau potable et eaux usées à proximité de la route de la Pieyre.
 - Réfection du passage du ruisseau, réfection du pont au mas Poujol (hameau de Taleyrac).
- Remise en forme de la chaussée et agrandissement d'un virage sur la route du mas Perrier (hameau de Taleyrac).
- Nettoyage en profondeur des ruelles et route du Mas Miquel (hameau Ardaillers).
- Création d'une butte en bordure de la route à la Vernède (Hameau du Gasquet).
- Agrandissement d'un virage chemin du mas du Ronc.
- Rénovation de l'écoulement des eaux pluviales au mas du Ronc, pose de buses plastiques à hauteur du terrain prieur.
- Réfection de chaussée entre la gendarmerie et l'équipement.
- Rénovation de la clôture du parking du mas Carle.
- Création d'une butte au captage de l'Escoutadou et travaux à la crèche (Village de l'Espérou).
- Confection d'une main courante aux escaliers à droite de l'église, ainsi qu'au chemin d'accès de Randavel.
- Nettoyage des berges de l'Hérault dans la traversée du village.
- Réparation et entretien des canalisations ayant de nombreuses fuites.
- Peintures des barrières des ponts, ainsi que les peintures au sol.
- Divers travaux dans les bâtiments, notamment à l'école.



Stade



Virage du Mas Perrier



Terrassement de la butte de la Maison de Pays. Sur la photo : action de fleurissement des bénévoles avec plus de 300 plantes offertes par les habitants.

LES RÉGIES 1,2 ET 3

- 1 → Remontées mécaniques
- 2 → Chalet restauration Prat Peyrot
- 3 → Chalet restauration Aigoual et gîte d'étape



PRAT-PEYROT MONT AIGOUAL SAISON HIVER

Malgré un début de saison tardif en raison du manque de neige, la station de ski a ouvert ses portes aux premiers clients le 20 décembre avec une piste de luge et une piste de ski de fond sur la Caumette.

A partir du 31 janvier, malgré l'impossibilité de faire fonctionner les canons à neige, l'enneigement naturel a permis l'ouverture des pistes de ski alpin (vertes dans un premier temps, ensuite bleues et rouges). Sur ce point, on ne peut que féliciter le personnel qui, tout au long de la saison, a su tirer profit du faible enneigement grâce à son expérience. Ainsi, la date de fermeture de la station a pu se faire à la fin des vacances d'hiver, comme les années précédentes. La fréquentation a atteint un peu plus de 20 000 forfaits/journées.

Les deux compétitions de ski se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes :

- en ski de fond avec le ski club Mont Aigoual qui anime également l'encadrement et l'initiation de nombreux jeunes des communes environnantes.
- en ski alpin par le club d'Alès.

La réception d'une très nombreuse clientèle, au snack-bar, a été orchestrée de façon satisfaisante par l'ensemble de l'équipe de restauration.

Tout ceci se résume par un bilan global positif compte tenu d'un hiver court et parcimonieux en neige.

Il ne faut pas perdre de vue que les résultats d'exploitation doivent s'équilibrer au prorata de la fréquentation de la clientèle de la station ; cependant, celle-ci reste abondante, ce qui confirme bien l'importance du maintien de notre station Méditerranéenne dont les retombées économiques s'étendent bien au-delà de notre commune !

Le village de l'Espérou tient également à remercier la mairie du Vigan pour le prêt de sa patinoire, qui a permis une activité complémentaire très appréciée de l'ensemble des utilisateurs.

Le mot du chef d'exploitation, Christophe GUIBAL

Quelques mots pour un bilan de la saison 2014/2015 à Prat Peyrot :

- **Ouverture du domaine nordique** du samedi 24 janvier au dimanche 15 mars 2015.

35 km de pistes ont été entretenues tout au long de la saison, afin de satisfaire les pratiquants de ski de fond.

Bien que 2 semaines aient été en accès libre (1^{re} et dernière semaine) plus de 1500 forfaits ont été vendus.

- **Le parcours raquette** a pu être utilisé toute la saison, ainsi que la piste à luge qui a connu, comme à son habitude, un fort engouement.

- **Le domaine alpin** quant à lui a fonctionné du 31 janvier au 8 mars, soit 37 jours, exclusivement en neige naturelle.

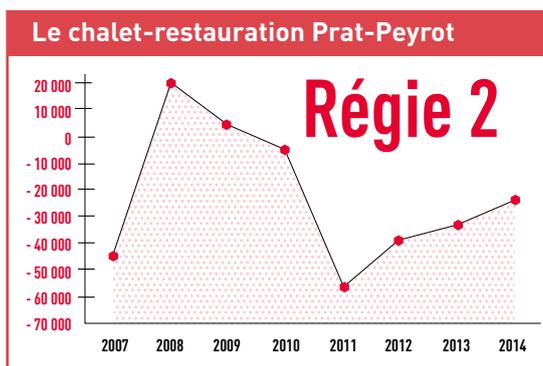
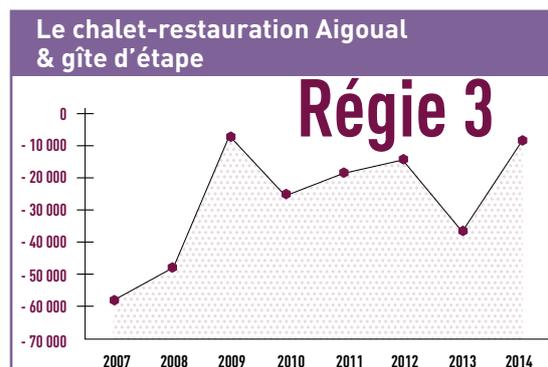
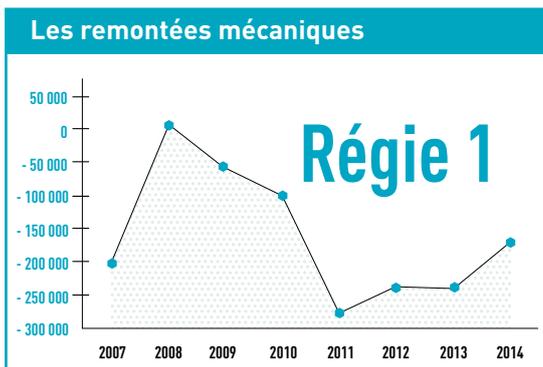
Malgré un fort déficit de précipitation et donc un manteau neigeux de faible épaisseur, 10 pistes ont pu être utilisées régulièrement, ce qui nous a permis de vendre plus de 20000 forfaits tout au long de la saison.

Avec un chiffre d'affaires en hausse par rapport à l'année dernière, malgré une saison plus courte due à l'extrême douceur que nous avons connue tout au long de l'hiver, nous pouvons considérer la saison comme convenable en ayant fait l'économie de la production de neige de culture.

Nous pouvons signaler aussi que la station a eu une fréquentation estimée à environ 35 000 personnes d'où le fort impact sur l'économie locale. Elle a par ailleurs généré 15 emplois saisonniers sur la régie 1 durant sa période de fonctionnement.

Budget 2015 : moins de déficit = budget général optimisé

En 2014, le déficit de fonctionnement des régies a baissé de plus de 100 000 euros !



La RÉGIE 3 se démarque avec pourtant 1000 repas de moins, servis en juillet 2014 par rapport au mauvais temps :
 2013 → -37 000 € / 2014 → -9 000 €
 Son déficit est en net recul grâce à la réorganisation du service.

ENFANCE & JEUNESSE



Vice présidente : Magali BARD

Au sein de la Commission École, Enfance, Jeunesse différents axes ont été travaillés sur l'année dont le dossier le plus conséquent qui a été la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) résultant de la Réforme des Rythmes Scolaires.

Dans ce cadre notre commune en partenariat avec le Conseil d'École a obtenu de la Direction Départementale de la Cohésion et de la Solidarité et de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, l'autorisation de rentrer dans le cadre de l'expérimentation, à savoir libérer une après-midi au bénéfice des TAP.

En s'appuyant sur l'analyse des théories des spécialistes concernant les rythmes, les besoins et les caractéristiques de développement des enfants (physique, social, affectif, intellectuel), nous avons pu libérer ce temps, pour l'année scolaire 2014-2015, sur le vendredi après-midi.

Ce choix permet de proposer aux enfants une demie journée de loisirs après une semaine de classe (dont le mercredi matin) bien remplie, avec des activités aux intensités variables et aux apports pédagogiques qui correspondent à leur tranche d'âges. Le vendredi après-midi, de 13h30 à 16h30, l'école se transforme donc en Centre de Loisirs sous le principe de l'A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'École).

Les enseignants ne sont pas présents, mais un travail de partenariat et de cohérence sur les projets est bien présent entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation.

Afin d'encadrer et animer ces TAP, la commune a embauché **Elsa Baraille** sur le poste de Direction (BAFA, brevet SST et PSC1, en cours de BAFA) aux côtés d'**Emilie Martin** et **Kelly Faventines**, employées de notre collectivité (toutes deux possédant le CAP Petite Enfance, en cours de BAFA assuré par la commune).

Dans le cadre de cette mise en place, et de part l'accord de l'expérimentation, nous avons créé et déclaré la structure d'accueil de loisirs en périscolaire (relevant de la compétence communale) auprès des services de la DDCS, ce qui nous a permis de bénéficier de l'ensemble des subventions financières de la CAF et de la DDCS.

Ces aides ont permis le financement d'une partie des cours inhérents à l'intervention de professionnels extérieurs et proposer ainsi des activités variées (sportives, culturelles, artistiques) adaptées aux besoins des différentes tranches d'âges. Le complément financier a été porté par la commune, notre choix ayant été d'assurer la gratuité de ce temps aux participants.

Ces activités ont été choisies en concertation avec les enfants, ce qui a permis une évolution de celles-ci sur l'année.

L'équipe d'animation et les enfants ont pu nous offrir de belles démonstrations de leurs activités à travers: une représentation au profit des aînés lors de leur traditionnel repas, un spectacle de Noël, le marché de Noël, le carnaval, un Café Expo, la sortie de la Transhumance et la Kermesse de fin d'année et leur participation au spectacle de fin d'année à l'école (vendredi 26 juin).

Pour information: le Projet Organisateur et le Projet Pédagogique sont consultables en Mairie.

EN CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ ÉGALEMENT VOTÉ :

- Des modifications concernant les horaires de la garderie du matin afin de répondre plus justement aux besoins et à la demande.
- **A cet effet, la garderie est désormais ouverte dès 8h30 jusqu'à 9h00 le matin. Les horaires de fin de journée restent inchangés (16h30-18h00).**
Il est cependant possible de demander une ouverture exceptionnelle plus matinale en cas de nécessité avérée en contactant la mairie la semaine précédente.
- Vote de la subvention de la Mairie pour soutenir les projets de voyages organisés pour les élèves de maternelle de l'école de Valleraugue, tous les 2 ans, au même titre que pour les voyages organisés pour les élèves de classe de primaire.



CCAS



CENTRE COMMUNAL D'ACTIIONS SOCIALES

LES ACTIONS DU CCAS

Le CCAS est composé d'élus et de personnes de la commune participant à des actions d'animation sociale.

Président: Thomas Vidal

Vice présidente: Michelle Garmath

Elus: Magali Bard, Delphine Parsy, Brigitte Moncada, Julie Six

Citoyens: Michou Baille, Magalie Baraille, Anne Baylé, Christophe Chabanel

Les missions du CCAS sont d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, à travers les actions suivantes:

- secours d'urgence
- colis alimentaires
- repas des aînés (rencontre inter-générationnelle)
- colis de Noël
- rencontre avec les résidents de la maison de retraite

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés a eu lieu le 12 décembre 2014

130 personnes ont répondu présentes à l'invitation du CCAS et du Conseil municipal. La journée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. L'animation a été organisée par l'association Aura Show qui a fait chanter et danser la salle.

Au cours de l'après-midi les enfants de l'école, dans le cadre des activités périscolaires, sont venus interpréter quelques chansons qu'ils avaient préparées avec leurs animateurs pour cette occasion. Ils sont ensuite repartis avec un goûter offert par le CCAS. Un beau moment d'émotion.

COLIS DE NOËL

Une distribution de colis de Noël a été faite pour les personnes qui ne pouvaient pas être présentes au repas des aînés.

Un moment privilégié entre les membres du CCAS et les personnes visitées.



RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS DE LA MAISON DE RETRAITE

Au mois de janvier nous nous sommes rendus à la maison de retraite pour partager la galette avec les résidents et le personnel. Un moment festif pour tous.

Nous souhaitons aussi offrir un cadeau aux résidents. Après avoir consulté le personnel, il est apparu qu'un lecteur CD / karaoké serait opportun pour animer les après-midi des résidents.

EN PROJET !

Un projet de mettre en place une mutuelle communale est en cours d'élaboration.

Cela permettrait aux habitants de la commune qui souhaiteraient adhérer d'avoir des tarifs préférentiels.

TOURISME



Comme pour toutes les commissions, les contraintes budgétaires nous ont obligé à travailler à minima. Malgré tout, des projets ont été initiés et des actions réalisées.

Gérées pour la plupart au bureau municipal de la Maison de Pays, ce service s'est vu attribuer les actions tourisme en partenariat avec l'Office de Tourisme ; sport ; patrimoine, culture et vie associative en partenariat avec la mairie.



Bien que la compétence tourisme ait été déléguée à la Communauté de Commune, la commune de Valleraugue a des atouts qu'elle veut développer. Des décisions de territoire importantes ont été prises par le conseil municipal après le travail de la commission pour valoriser son territoire. N'oublions pas que le Mont Aigoual est sur le territoire de la commune et que celle-ci gère en régie municipale : la station de ski de Prat Peyrot, le restaurant et le gîte de l'Aigoual, le village du Mouretou et qu'elle est à ce titre un des plus importants moteurs du tourisme de la région.

L'attrait naturel de la commune, les activités de pleine nature, les animations sont des atouts importants pour développer la fréquentation touristique pendant les 4 saisons. Encore faut-il le faire savoir, l'un de ces moyens est l'obtention de labels qui donnent une bonne image de marque. Ainsi Valleraugue a pu à nouveau être classée « Commune Touristique » et les labels Station Verte et Village de Neige ont été obtenus début juin. Plus d'infos sur www.valleraugue.stationverte.com



Nous avons aussi fortement impliqué Valleraugue dans le Site Remarquable du Goût pour l'Oignon Doux, et le label Forêt d'Exception porté par l'ONF.



Nous souhaitons également positionner la commune, sur le massif de l'Aigoual, comme Destination Randonnée pédestre, équestre, raquettes, VTT, cyclotourisme, elle en a les potentialités, qui s'exprimeront pleinement dans le cadre du Pôle Nature, où elle occupe une place prépondérante.

Nous envisageons d'installer un panneau lumineux extérieur à la Maison de Pays pour renseigner à la fois les touristes mais aussi les habitants. Un autre panneau sera aussi installé à l'Espérou (sous réserve liées au budget).

Un point wifi est dès à présent opérationnel, en plus de la connexion Internet existante, à la Maison de Pays proposant à tous des connexions gratuites.

En partenariat avec l'Office de Tourisme, la mairie participe à l'organisation des Mardis de l'Accueil pendant l'été pour les vacanciers.

PATRIMOINE, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE



- › La salle d'exposition de la Maison de Pays a accueilli 4 expositions tout au long de l'été 2014, et son calendrier 2015 est rempli de juin à octobre.
- › Les visites guidées du bourg par Yanick Michel, agent du patrimoine, ont encore eu du succès et seront poursuivies cette année à raison d'une fois par semaine en juillet et août.
- › A l'occasion des journées du Patrimoine, une randonnée ponctuée de lectures et encadrée par l'association de randonnée REVE, a mené les participants jusqu'à la Pieyre.
- › L'AGAC, l'association des généalogistes, a fait don de la maquette agrandie de Valleraugue au XVII^e siècle à la commune, et la Maison de Pays peut désormais l'exposer à l'année au 1^{er} étage de ses locaux grâce à de nouveaux aménagements.
- › En parallèle ou en partenariat avec les associations, la commune s'investit dans la vie culturelle avec l'organisation de la Fête des Associations, qui a eu lieu cette année le 21 juin en même temps que la Fête de la Musique, des concerts tels ceux de Vincent Re Colin, enfant du pays, ou des mandolines italiennes, ou bien encore du Carnaval.
- › Pour améliorer le fonctionnement de la vie associative dans la commune, des fichiers ont été partagés entre les bureaux de

la Mairie et celui de la Maison de Pays. La mairie prend en charge la partie administrative et la Maison de Pays assure la coordination des calendriers des manifestations ainsi que la communication avec les associations.

› Le calendrier des manifestations est maintenant consultable par tous, sur le site valleraugue.fr

› Nous travaillons à l'amélioration de ce service pour permettre d'éviter les doublons de manifestations qui sont préjudiciables à tous. Chaque association peut informer le bureau de la Maison de Pays de son activité pour que celle-ci soit diffusée sur les différents supports municipaux, à savoir, les vitrines de la Maison de Pays et de la Mairie, le site Internet municipal valleraugue.fr et les pages facebook de la mairie.

› Pour honorer Madame Jønson, la «mainteneuse» de Notre Dame du Bonheur, décédée récemment, une plaque commémorative a été apposée à l'entrée de l'abbaye, conjointement avec la commune de Camprieu lors d'une émouvante cérémonie en août 2014 en présence de sa fille.

› Tous les aspects de cette commission concernent également d'autres commissions municipales telles que les commissions communication ou vie économique.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ANIMATION DU VILLAGE

La commission s'est consacrée à l'animation du village et les différents marchés en centre-bourg ont donné un nouvel élan à notre communauté.

Le marché de Noël, a remporté un vif succès auprès des exposants comme des habitants. Malgré la pluie, tous ont vivement participé dans une ambiance très festive !

La première édition des marchés nocturnes de l'été dernier a été une réussite et la deuxième édition bat son plein avec pas moins de trois rendez-vous dans l'été.

Rendez-vous est donné aux prochains marchés nocturnes pour découvrir les artisans dans une chaleureuse ambiance le jeudi 6 août & le jeudi 20 août 2015.



▲ *Jeudi 23 juillet 2015, le premier marché nocturne de l'année a attiré un public venu nombreux dans une ambiance estivale conviviale.*

çants ce qui est l'un des objectifs forts pour cette commission afin d'établir un lien entre commerçants, citoyens et mairie. Il ressort de nos échanges avec la CCI que Valleraugue a des atouts que nous sommes en mesure de valoriser si nous coordonnons les actions.

LES RELATIONS AVEC LA CCI

En partenariat avec la CCI de Nîmes et du Vigan, nous avons rencontré les commerçants et les artisans du village. La CCI préconise vivement de constituer une association de commer-

COMMUNICATION



L'équipe municipale a souhaité se doter de nouveaux supports de communication, notamment les réseaux sociaux et facebook plus particulièrement pour informer les habitants et les touristes de ce qui se passe à Valleraugue, mais aussi sur Prat Peyrot et les 4000 marches.

Pour Valleraugue ce sont plus de 650 fans qui nous ont rejoint et sur Prat Peyrot, 1650 fans. Mis à jour quotidiennement, ces supports permettent à notre commune de toucher parfois jusqu'à 5000 lecteurs (pic de consultation)! Une lettre d'information envoyée par courriel devrait bientôt voir le jour ainsi qu'un nouveau site Internet. La charte graphique de notre commune s'est aussi affirmée.

Lien avec les médias: des partenariats avec les médias (radio principalement) ont permis de promouvoir la station. De nombreux articles sont parus dans la presse régionale (Gazette de Montpellier, Midi Libre...). Les télévisions locales sont aussi venues filmer la station et les agents!

SPORT



Le stade, après plusieurs années d'inaccessibilité, a été entièrement épierré et remis en état grâce à une équipe de bénévoles et de l'appui des agents communaux ; le 1^{er} match officiel a eu lieu le 6 mars 2015.

Des événements sportifs de haut niveau ont eu lieu comme chaque année sur la commune. Elle aide ces manifestations qui se déroulent sur son territoire en mettant à disposition des locaux, du matériel ou du personnel selon leurs besoins spécifiques. Le Duo Blanc en janvier, les Traces Blanches en février, la course des 4000 Marches le 1^{er} dimanche de juin, la VTT Aigoual et le Midi Libre Cycl'Aigoual en juin, le trail de l'Aigoual en juillet, l'Ascension de l'Aigoual en vélo, pour la 20^e édition en août.

La commune suit de près le volet sportif du Pôle Nature, notamment avec le trail, la course d'orientation, le VTT et le cyclotourisme.

A noter cette année l'installation d'une patinoire sous la halle de l'Espérou, grâce à un prêt de la commune du Vigan. Elle a été mise en place par les employés municipaux. Cela a permis à tous de belles glissades après le ski.



ENVIRONNEMENT



QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est la préoccupation majeure de la commission. Ainsi sur l'Espérou, le département a, depuis de nombreuses années, montré l'importance de la rénovation de la station d'épuration.

Grâce à une baisse de la capacité à 800 équivalent-habitant (au lieu de 1400 prévu initialement), l'équipe municipale est fière de pouvoir annoncer le démarrage des travaux au printemps 2015.

La qualité de l'eau est une problématique majeure aussi au Mouretou, notre plan d'eau tant apprécié à quelques kilomètres de notre village. Nous portons une attention toute particulière à bien informer nos amis touristes lorsque les fortes pluies impactent la qualité de baignade.

Le Gasquet et la Molière sont désormais connectés au réseau d'eau potable communal. Nous attendons que la situation financière de la commune nous permette de connecter Ardaillers. Tout comme il sera important de doter ce hameau d'une nouvelle station performante pour la collecte collective des eaux usées.

SENSIBILISATION À LA POLLUTION LUMINEUSE

Dans le cadre des engagements de notre commune envers la charte du Parc National des Cévennes, nous avons souhaité participer à l'opération *Le jour de la nuit* qui a pour objectif de sensibiliser le grand public aux impacts de la pollution lumineuse nocturne.

Le 20 septembre 2014, l'éclairage public sur le village et dans les hameaux, a été éteint de 21h à 23h, ce qui a été bien accueilli par les habitants.

Une conférence organisée par le PNC sur l'Espérou ; suivie d'une ballade nocturne au Lac des Pises où nous avons admiré le ciel depuis l'observatoire du Lac des Pises et écouté le brame du cerf... un moment inoubliable! Pour 2015, la 7^e édition du *Jour de la nuit* est prévue le samedi 10 octobre 2015. Nous inviterons les habitants du village à éclairer leurs fenêtres de bougies et jouer le jeu d'un repas aux chandelles, ballade à la torche commentée, nous vous tiendrons informés et les bonnes volontés sont les bienvenues à la Maison de Pays.

DÉMARCHE ZÉRO-PHYTO

Notre commune met en place une démarche d'entretien sans pesticide à travers des formations spécifiques pour nos agents municipaux.



◀ Barrière en tressage de châtaignier et refuge à insectes réalisés par l'École de Valleraugue, au parc des fileuses.



Moutons en transhumance à Valleraugue.

ÉLEVAGE & AGRICULTURE



LE PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL

Notre communauté de communes a approuvé récemment le pacte pastoral et les élus ont clairement réaffirmé leur soutien unanime à notre élevage de montagne.

Conscients que le territoire Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires constitue un patrimoine commun de l'ensemble de ses habitants ;

Conscients que par ses paysages culturels vivants le territoire constitue une valeur universelle reconnue mondialement par l'Unesco ;

Conscients des changements globaux, socio-économiques, environnementaux dont climatiques ;

Ce pacte a pour objectif :

- de maintenir le lien social autour de valeurs communes dont celle de l'identité pastorale du territoire.
- de poser un fondement juridico-politique élaboré par les acteurs du territoire pour orienter les politiques publiques, les pratiques et les actions de chacun.

L'enjeu est d'assurer la pérennité du pastoralisme sur le territoire intercommunal.

L'article 1 du pacte pastoral rappelle :

- la valeur d'intérêt collectif au maintien, au développement et à la transmission du pastoralisme,
- la reconnaissance des usages pastoraux,
- le maintien et la reconnaissance des chemins de transhumance et des voies de passage des troupeaux

L'article 2 appelle à la prise en compte de ce pacte par l'ensemble des collectivités et acteurs du territoire.

La commune de Valleraugue compte parmi les territoires qui ont encore une forte pression pastorale.

Nous nous réjouissons de voir des jeunes qui ont fait le choix de s'installer.

L'avenir de nos bergers est trop souvent ces derniers temps mis en péril. Que ce soit par les mesures de la nouvelles PAC, ou encore la présence du loup dans nos massifs, la mobilisation des élus de Valleraugue a été totale. Oui l'élevage doit continuer à exister ici.

Et puis on ne peut pas être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité pour son agro-pastoralisme méditerranéen et ne plus avoir de berger !

Le pacte pastoral a été un élément fort qui a permis à la commune d'inscrire dans notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable de notre Plan Local d'Urbanisme ce volet de protection envers toutes les pratiques pastorales.



LEADER DE L'OIGNON DOUX DES CÉVENNES

La commune de Valleraugue est en matière d'agriculture très dynamique et nous nous en réjouissons !

La culture de l'oignon doux est au cœur de notre économie. Sur les 32 communes de la zone AOP, Valleraugue fait figure de leader en terme de tonnages produits sur son territoire.

D'ailleurs la vallée de Taleyrac a été reconnue vallée emblématique de production dans le label Site Remarquable du Goût. Prochainement un sentier d'interprétation y verra le jour. Tout comme avec l'élevage, le PLU a une priorité à savoir la préservation des terres agricoles, cultivées ou non à ce jour

Notre commune a travaillé avec l'Association de Défense de l'Oignon doux des Cévennes afin de prendre en compte le recensement des terres AOP.





▲ Voeux SIAE 17 janvier 2015



▲ Réunion publique SIAE 21 août 2014



▲ Cache poubelles de L'Espérou

LE SIAE

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espérou (SIAE) a été créé le 25 mars 1967 par arrêté du Préfet entre les communes de Dourbies et de Valleraugue.

Dans les statuts du SIAE il est rappelé son objet : « promouvoir et réaliser un programme d'aménagement et d'équipement de l'Espérou. Il interviendra à l'occasion de la réalisation de tout équipement collectif intéressant les aménagements sportifs et culturels, la voirie urbaine, la mise en état de viabilité des lotissements, l'électrification et l'adduction d'eau ».

Le SIAE est administré par un comité composé de délégués élus des deux communes associées, à savoir 3 titulaires et un suppléant par commune.

Pour Dourbies :

- Madame le Maire Irène Lebeau, Secrétaire du SIAE
- Bernard Guisset
- Lionel Wolfer

Suppléante Jacqueline Laffont

Pour Valleraugue :

- Monsieur le Maire Thomas Vidal, Président du SIAE
- Michel Monnot, 1^{er} vice-président
- Pierre Pialot
- Line Jover, Suppléante

Les deux communes se sont engagées à verser une somme pour abonder le fonctionnement du SIAE suivant une règle de répartition qui a évolué au fil du temps.

Un employé de la commune de Valleraugue est mis à disposition du SIAE pour les tâches quotidiennes sur le village ainsi que tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement du village comme notamment l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le nouveau bureau du SIAE a pris ses responsabilités en ne tergiversant pas quant aux soucis de qualité de l'eau distribuée sur l'Espérou qui semblaient insolubles.

Dès l'été 2014, une chloration gazeuse a été installée sur le réservoir (avec une alimentation via des panneaux solaires),

afin de garantir une eau propre à la consommation en éliminant le risque bactériologique.

De plus, le SIAE est compétent en matière de déneigement sur l'Espérou.

L'hiver dernier, et pour la première fois, en concertation avec l'unité territoriale du conseil départemental, un plan de déneigement a été établi ainsi qu'un arrêté pour gérer et organiser le stationnement en période hivernale.

Outre le budget principal, le SIAE dispose d'un budget autonome pour l'eau et l'assainissement.

Le SIAE gère en régie le camping de l'Espérou.

Une convention de mise à disposition des locaux lie le SIAE et l'association Espérou Accueil, gestionnaire de la maison de vacances.

Le travail du SIAE depuis le renouvellement des conseils municipaux s'est porté principalement sur l'aboutissement du dossier de la station d'épuration. Une priorité régionale qui ne devait pas être n'ont plus un gouffre financier pour notre collectivité. C'est pour cela que le projet initial a été revu totalement. D'une part, il était inconcevable de construire une station pour 1400 équivalents/habitants et d'autre part le plan de financement n'était pas arrêté.

Une re-négociation a permis de porter la capacité à 800 équivalents habitants (évolutive à 1400) et d'obtenir un prêt bancaire et le maintien des aides publiques à la même hauteur.

Au passage plus de 300 000 euros d'argent public ont été économisés.

Le chantier démarré début mai 2015 devrait s'achever par une mise en service en janvier 2016.

Marché station d'épuration	1 227 890,83 € TTC
Financements CG et Agence de l'eau	610 874,60 € TTC
FCTVA	192 797,55 €
Prêt bancaire	380 000,00 €
Financement SIAE	44 218,68 €

Le SIAE a pour projet, d'ici l'hiver prochain, d'investir dans un nouvel engin de déneigement.

LE SIVU GANGES - LE VIGAN

Nos délégués sont Francis Martin, Guillaume Poujol.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Ganges-Le Vigan

Lors de la promulgation de la loi sur l'eau du 3 Janvier 1992, instaurant la gestion de l'eau de manière globale par bassin versant, le SIVU Ganges-Le Vigan qui regroupait les 38 communes de la Haute Vallée de l'Hérault (cantons de Ganges, Sumène, Valleraugue, Le Vigan et Alzon), a décidé de s'impliquer dans l'entretien des rivières et la gestion de l'eau.

Les cours d'eau du périmètre du SIVU sont la propriété des propriétaires riverains. Le code de l'environnement stipule que le riverain a le devoir d'assurer l'entretien du lit et des berges pour garantir un bon écoulement de l'eau.

Depuis les lois de 1992 (loi sur l'eau) et 1995 (loi Barnier), les collectivités locales et leurs groupements sont habilités à engager des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et des programmes d'entretien des rivières dans le cadre de l'intérêt général. La collectivité se substitue alors aux riverains.

LES MISSIONS DU SIVU

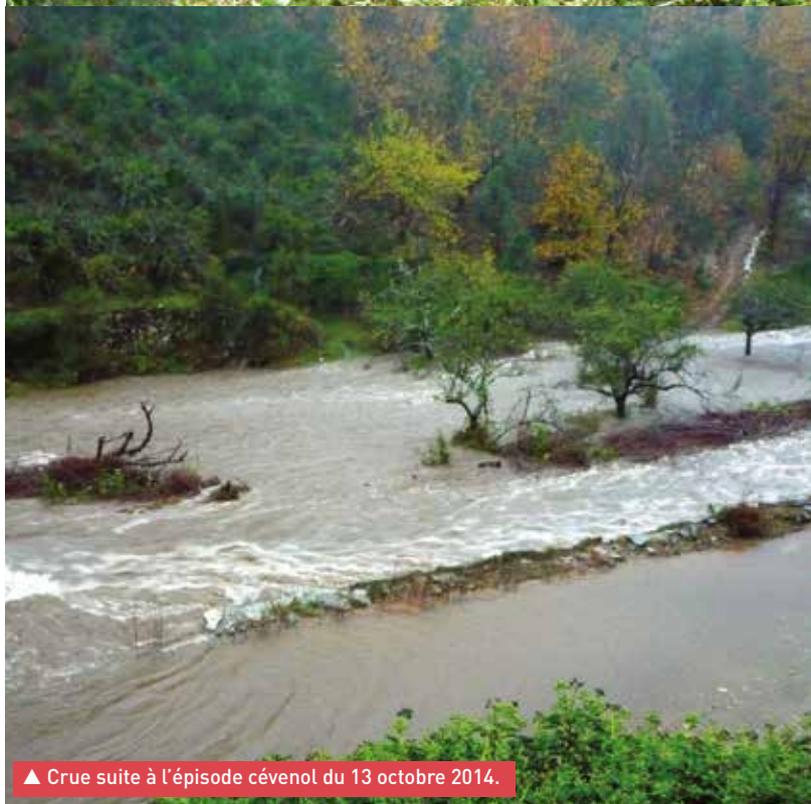
Le rôle du SIVU est de fédérer l'ensemble des acteurs de l'eau autour d'un projet de gestion globale des cours d'eau autour des thèmes suivants:

- Entretien des berges et gestion de la végétation riveraine (ripi-sylve).
- Gestion quantitative des ressources en eau: organiser le partage de l'eau, visant à satisfaire les usages tout en préservant les milieux aquatiques.
- Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.
- Prévention des inondations: appui aux communes pour la rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde et outils de gestion de crise, doivent permettre de réduire l'impact des inondations. L'entretien raisonné des cours d'eau contribue à limiter les conséquences des crues, notamment le risque d'embâcles.

L'entretien courant des berges est assuré par une équipe verte composée de 5 agents.



▲ Nettoyage des berges de l'Hérault, le 2 juillet 2014 avec une équipe de bénévoles et les services municipaux.



▲ Crue suite à l'épisode cévenol du 13 octobre 2014.

HISTORIQUE DU SIVU

- **10 octobre 1975:** création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) Ganges-Le Vigan.
- **1976:** Le Syndicat met en œuvre un Plan d'Aménagement Rural (PAR, sous l'impulsion de Francis Cavalier-Benezet.
- **Début 1980:** un Contrat de Pays qui a abouti à la construction de la Maison de Pays du Vigan.

Par la suite ce syndicat s'est occupé de la gestion de différents services: transports scolaires, relais TV, ordures ménagères...

- **1992:** le SIVOM Ganges-Le Vigan, dont le périmètre couvre l'ensemble du bassin versant de la Haute Vallée de l'Hérault, engage une étude sur la gestion de l'eau.
- **A partir de 1995,** le Syndicat assure la mise en œuvre et la cohérence des actions engagées dans le domaine de l'eau.
- **2001:** le SIVOM est transformé en SIVU pour clarifier les compétences avec les Communautés de Communes.



LE BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Martin Delord, Président • **Thomas Vidal**, 1^{er} vice-président en charge de l'administration générale tourisme • **Laurette Angeli**, vice-présidente en charge des déchets • **Bernard Combernoux**, vice-présidente en charge de l'environnement • **Jérôme Fesquet**, vice-présidente en charge du développement économique • **Henri de Latour**, vice-présidente en charge de la culture et de la vie associative • **Patrick Bénéfice**, vice-présidente en charge des affaires sociales.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres solidaires est un jeune établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé au 1^{er} janvier 2013 issu de la fusion des communautés de communes de l'Aigoual et de la Vallée Borgne, étendu aux communes de Lasalle et Soudorgues.

Ce sont en tout 16 communes et 5 700 habitants, confrontés aux mêmes problématiques qui ont fait le choix de mener ensemble des projets communs.

CAUSSES

- Causse Bégon
- Dourbies
- Lanuéjols
- Revens
- Saint-Sauveur/Camprieu
- Trèves

AIGOUAL

- Valleraugue
- Notre Dame de la Rouvière
- Saint André de Majencoules

CÉVENNES

- Lasalle
- L'Estréchure
- Les Plantiers
- Peyrolles
- Saint André de Valborgne
- Saumane
- Soudorgues

LES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- Déchets
- Environnement
- Actions sociales
- Culture, loisirs et sports
- Tourisme
- Développement économique

C'est un territoire vaste, partant des Causses aux grandes étendues, en passant par les Cévennes castanéicoles, jusqu'à effleurer la garrigue vigneronne. Le contraste des paysages est saisissant.

Au centre, notre commune de Valleraugue joue un rôle essentiel dans cette organisation territoriale.

Le Mont Aigoual, véritable trait d'union de 1567 mètres d'altitude entre ces territoires hétéroclites, est caractérisé par une richesse environnementale exceptionnelle. Le Parc National des Cévennes englobe ce territoire dans sa zone d'adhésion ainsi que dans sa zone cœur.

Le tourisme s'articule autour du sommet, de la station de ski de Prat Peyrot et des activités de pleine nature (vélo, randonnée, ski...).

Notre observatoire météorologique, dernier habité de France, abrite un musée dédié à la météo et la vie au sommet de l'Aigoual est gérée par la Communauté de communes.

Ce territoire «multi-pôles» rassemble ses communes autour des mêmes problématiques de moyenne montagne: éloignement des services, difficultés d'accès à l'emploi, difficultés financières, pression des «grosses» collectivités environnantes.

Contacts :

Bureau de l'Espérou : 04 67 82 17 70

Bureau L'Estréchure : 04 66 25 83 41

Email : c.c@cac-ts.fr

Site: <http://www.caussesaignoualcevennes.fr/>

AFR ENFANCE JEUNESSE MASSIF DE L'AIGOUAL



AFR ENFANCE JEUNESSE MASSIF DE L'AIGOUAL



L'accueil de loisirs de l'Aigoual géré par la Communauté de Communes, propose pour cet été, du 13 juillet au 14 août un accueil itinérant:

En bas:

- Du 13 au 17 juillet: Ecole de Pont d'Hérault
- Du 20 au 24 juillet: Ecole de Notre Dame de la Rouvière
- Du 03 au 14 août: Ecole de Valleraugue

En haut:

- Du 13 au 20 juillet: Ecole de Lanuéjols
- Du 20 au 24 juillet: Ecole de Camprieu
- Du 03 au 14 août: Salle du carrefour à l'Espérou

NOUVEAUTÉ POUR CET ÉTÉ

Cet été, avec l'AFR Enfance Jeunesse Massif de l'Aigoual, c'est COLO-RADEAU !

Du 27 au 31 juillet, c'est camping sur les bords du lac du Salagou. Au programme de ces 5 jours : montage du campement de toile, côté cuisine : préparation des meilleures recettes et grands jeux... Prévu pour 14 à 29 jeunes de 7 à 14 ans.

AFR Enfance Jeunesse Massif de l'Aigoual,

Accueil de Loisirs

L'Aigoual, Lot les Bousquets • 30570 L'ESPEROU

Courriel : alshaigoual.afrejma@orange.fr

Le site web de l'AFR: <https://afraigoual.wordpress.com/>

/// Nous accueillons les enfants de 3 à 14 ans du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

/// Le programme détaillé est diffusé sur le site internet :

/// www.valleraugue.fr

LE PÔLE NATURE



Depuis plusieurs années, des rapports ont été réalisés concernant le massif de l'Aigoual, afin de structurer et redynamiser son activité touristique.

En 2013, un financement de la DATAR Massif Central a été obtenu après un appel à projet auquel ont répondu, en partenariat, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme. Ce financement permet de réaliser la phase 1 de ce projet.

L'idée est de développer tout le potentiel du massif, notamment en structurant le réseau de sentiers pour la pratique de déplacements doux : randonnées pédestres, équestres, raquettes, VTT, trail, cycloroute, courses d'orientation etc... en collaboration avec les mairies, les clubs sportifs, le PNC, l'ONF et les différents services du Conseil départemental. Ce travail comportera la remise en état des chemins et une signalétique multi activités et débouchera sur l'édition de cartoguides pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, comme c'est déjà le cas sur la majeure partie du Gard.

Des diagnostics des sentiers, en vue des travaux à y effectuer et de la signalétique à installer, ont été effectués par l'équipe sentiers du Conseil départemental pour la Communauté de Communes, et de baliseurs du club REVE. Deux élus municipaux sont référents pour le suivi de l'ensemble des sentiers de la commune.

Cette année sera consacrée au secteur autour du sommet, ainsi qu'aux 5 sentiers d'interprétation du PNC (dont 4 sur le territoire de la commune) : l'Hort de Dieu, les Cascades de l'Hérault, le Trévezel et le Mouflon.

Dès cette année aussi, la route sud qui accède au sommet sera utilisée en voie douce multi activités toutes saisons, et donc fermée à la circulation automobile.

Les années suivantes verront l'extension des interventions à l'ensemble du massif, pour ce qui est des sentiers, mais aussi la réorganisation de l'ensemble du sommet restaurant/gîte/Météosite et de la station de Prat Peyrot.

Deux lieux, l'Aigoual et Prat Peyrot, sont les éléments phares de ce grand projet, c'est pourquoi la commune de Valleraugue a un rôle primordial dans le projet.

La mise en place de ce projet par les collectivités, véritable

outil de travail pour l'économie touristique, créera les conditions pour un développement touristique 4 saisons, et devrait encourager la mise en place d'activités liées à la nature, l'environnement, le sport... par des porteurs de projets.

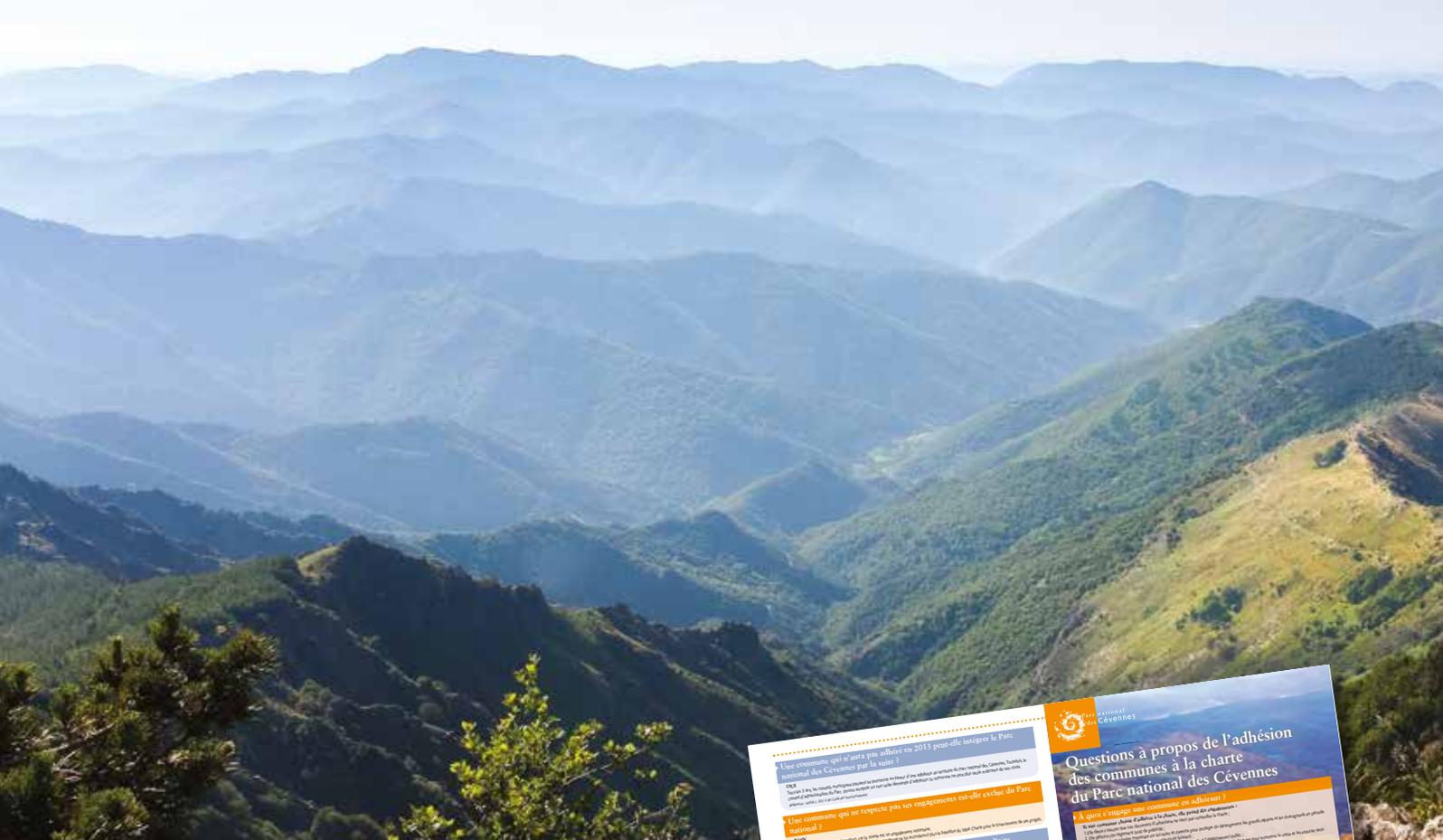
Ce grand projet ne va pas sans une gouvernance adaptée : c'est l'objet de l'étude en cours qui déterminera la meilleure solution pour que cet ensemble soit le plus cohérent et le plus optimisé possible.



A SAVOIR

La phase 2 du Pôle Nature vient d'être retenue le 6 juillet.

C'est le projet *Destination Aigoual* avec une requalification des activités du sommet notamment une refonte du musée de la météo et une réhabilitation de l'Observatoire.



LA CHARTE PNC



La commune de Valleraugue est adhérente à la charte du Parc National des Cévennes. Karine Boissière est l'élue référente de ce dossier.

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) NOTRE-DAME-DE-BONHEUR

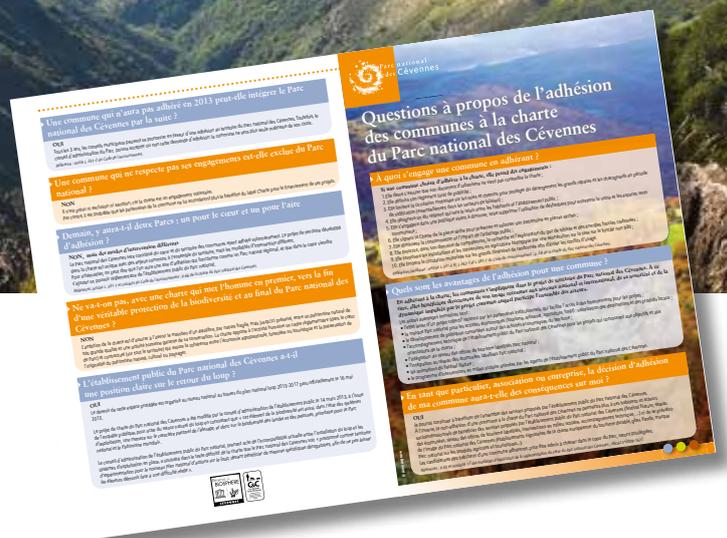
Extrait de la délibération prise par le Conseil municipal.
VALLEE DU BONHEUR ET DEMANDE DE LABELLISATION
ESPACE NATUREL SENSIBLE, MISE EN PLACE DU DROIT DE
PREEMPTION AU TITRE DES ENS.

La Commune souhaite protéger la partie de la vallée du Bonheur sise sur son territoire. Actuellement, cet espace est situé en zone naturelle protégée par la réglementation spécifique du Parc National des Cévennes. Toutefois, l'outil le plus efficace pour pérenniser les intentions de préservation de la vallée du Bonheur est le label d'Espace Naturel Sensible (ENS).

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont été institués par la loi 76.1285 du 31 Décembre 1976 comme espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Actuellement les ENS relèvent de la politique environnementale des Conseils départementaux, habilités à mettre en place la Taxe Départementale des Espaces naturels sensibles (TDENS) dont le produit est utilisé pour les acquisitions foncières et/ou la gestion des ENS.

Depuis le 1^{er} mars 2012, la TDENS est refondue au sein de la Taxe d'Aménagement sans que sa vocation soit modifiée. Un ENS d'initiative locale demeure sous la responsabilité de la commune et le label est délivré par le Conseil départemental après avis du Comité de Labellisation et du suivi des ENS.



L'intérêt du label ENS est triple. Il permet la poursuite de la préservation de la qualité des paysages et des milieux naturels et il est adossé à un outil de maîtrise foncière. Il permet de bénéficier de financements départementaux issus de la part départementale de la taxe d'aménagement.

- Les critères auxquels doit répondre un ENS sont les suivants :
- présenter un intérêt patrimonial reconnu ;
 - être inscrit à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
 - ou relever d'un périmètre Natura 2000.

L'ouverture au public de la Vallée du Bonheur remplit les conditions préalables et présente les caractéristiques pour être labellisée.

Le périmètre ENS proposé intègre une zone de prairies humides faisant partie des Zones humides remarquables du Parc National des Cévennes, et pérennise la volonté de la municipalité de protéger l'écrin vert qu'est la Vallée du Bonheur. Dès lors que la labellisation sera acquise, une convention partenariale sera conclue entre le Conseil départemental et la Commune afin de préciser les modalités de mise en œuvre du projet de valorisation ainsi que les engagements financiers respectifs en collaboration avec le Parc National des Cévennes. Un plan de gestion sera élaboré et comportera des actions hiérarchisées (préservation des milieux, animations pédagogiques...).



▲ Carte PNC zone cœur



Mise en œuvre opérationnelle des objectifs et orientations de la charte du PNC : convention d'application

Dans le cadre de la charte du Parc National des Cévennes, la réussite de sa mise en œuvre repose sur l'implication et la mobilisation de tous les acteurs du territoire, sur la gestion durable des ressources naturelles pour le bien-être des populations et un développement respectueux de la nature et des cultures. Cet équilibre homme et nature durable doit se construire dans le partenariat, le dialogue et la concertation.

En ce qui concerne Valleraugue trois actions prioritaires ont été identifiées, à savoir :

- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
- la modernisation de l'éclairage public,
- la préservation du site de l'abbaye Notre-Dame de Bonheur.

Une convention de partenariat pourrait être signée entre le Parc National des Cévennes et la commune de Valleraugue pour la mise en œuvre des actions prioritaires sus identifiées. Cette convention prendrait effet 15 jours après la date de sa signature, et prendrait fin le 31 décembre 2016.

Voté en conseil municipal, Karine Boissière a été désignée élue référente de la commune afin d'assurer le relais des actions entreprises et des informations auprès de la population, et assurer avec le délégué territorial de PNC (secteur Aigoual) l'animation et le suivi de la convention tout en veillant à l'échange régulier d'informations sur les différents projets.



▲ Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Valleraugue.

L'Abbaye Notre-Dame de Bonheur ▶





MATERNELLE

La fabrication d'un refuge pour les insectes par les élèves de maternelle

Dans le cadre de notre collaboration avec le Parc National des Cévennes, un animateur nature, Olivier Bracco, est venu dans notre classe afin de nous aider à fabriquer un abri à insectes. Nous sommes sortis à plusieurs reprises de l'école pour collecter les matériaux nécessaires à la réalisation de l'abri. Voici le récit de cette aventure racontée par les élèves de la classe en dictée à l'adulte.

On est allé sur le chemin des 4000 marches pour aller chercher des bâtons. On a aussi cherché des insectes sous les pierres, dans le bois mort et dans la terre, là où l'on avait déjà cherché des insectes avec Gaël (garde au PNC). On n'en a pas trouvé, sauf une toute petite mouche. Après, on est allé sous les cabanes pour aller chercher de l'écorce, des pignes de pins et des bâtons.

En classe, il y avait un groupe avec Kelly qui a préparé les pots de fleurs; à l'intérieur, on a mis de l'herbe séchée et pour qu'elle ne tombe pas, on a mis un filet à oignons autour du pot.

Dehors, il y avait un groupe avec Olivier et Emmanuel. Il fallait mettre des petits bâtons dans une boîte de conserve. On a aussi fait des trous dans du bois avec une perceuse pour que les petites bêtes se cachent. On a aussi mis de l'argile dans des boîtes de conserves.

On est aussi allé chercher des pierres de schiste dans la forêt et dans la rivière et des bambous chez Thérèse. En classe, on a fait des dessins sur des blocs en bois et après, on a fait des trous sur le dessin. On a fait des têtes, un cœur et une maison.

On espère que les insectes seront contents de leur nouvelle maison qui va être installée au square des fileuses.

CLASSE DE CP2-CM1-CM2

Balade avec un âne

Au mois de mars, Christellina est venue dans la classe de cycle III pour nous parler de la nature, du Parc National des Cévennes et de la vie des ânes. Gaël, un garde du parc, nous a expliqué les animaux qui vivent autour de nous.

Nous avons aussi appris que Stevenson est né en 1850. A 6 ans, il écrit son premier journal. Il aimait bien faire la fête mais il aimait aussi la littérature. En 1876, il entreprend un voyage de Belgique jusqu'à Paris en canoë. Dans la capitale, il rencontre Fanny dont il tombe amoureux. En 1878, il était très triste car elle repart en Amérique et il alla faire une « balade avec un âne à travers les Cévennes ». Il devint célèbre grâce à « docteur Jekyll et mister Hyde ». Il est mort sur les îles Samoa, à 44 ans.

Nous avons lu, en classe, tous ensemble, un des livres de Robert Louis Stevenson : « l'île au trésor ». Ça nous a beaucoup plu. Il y a beaucoup de suspens à cause des trahisons du cuisinier. Les pirates étaient monstrueusement moches.

Nous avons lu aussi « voyage avec un âne à travers les Cévennes ». C'était trop bien. Stevenson a acheté une ânesse. Elle s'appelait Modestine. Il a dormi à la belle étoile.

Le lundi 30 mars, nous sommes allés à Berthézène. Pas très longtemps après nous, un 4x4 avec un van est arrivé. Antoine est sorti et a fait descendre du van une ânesse. Il nous a dit qu'elle s'appelle Mascotte. Nous l'avons brossée et nettoyé ses sabots. Puis nous lui avons mis un bât et deux grands paniers pour porter nos sacs. Elle était prête, et nous aussi !

Elle était très gentille et très mignonne. Elle avait 15 ans et une robe gris clair avec deux traits marron sur la nuque. Elle s'arrêtait beaucoup pour manger.



Au début, la montée était rude, mais c'était du goudron. Ensuite, la montée était moins rude, mais le chemin était accidenté. L'ânesse, ça ne lui faisait rien, mais nous oui !

Au pique-nique, nous avons bien mangé. Nous avons joué dans le labyrinthe d'Espéries. Les CM 2 mangeaient chez Vassily, les autres chez Jeanne.

Pendant la balade, nous avons vu des chenilles processionnaires et un scarabée. Pierre a attrapé un lézard vert et ça a coupé sa queue. Ça n'est pas très gentil. Nous avons vu aussi deux crapauds morts et une grenouille sèche.

Christellina nous a appris beaucoup de choses sur la flore. Elle nous a distribué des photos d'arbres, de feuilles, de fleurs et de bourgeons. Il fallait les trouver en vrai. Nous avons vu de jolies fleurs comme les violettes.

Il y avait un magnifique arc-en-ciel. Dans un champ, l'herbe qui bougeait ressemblait à la mer.

La descente à pied faisait quatre kilomètres. Nous sommes montés un par un sur Mascotte. C'était rigolo quand elle passait sur une bosse.

Nous sommes rentrés à 16h25 à l'école. Nous avons présenté Mascotte au cycle 2 et à la maternelle. Tout le monde la caressait quand elle a fait une dizaine de crottes et un gros pipi qui a duré presque une minute.

Nous voulons remercier Antoine qui nous a prêté l'âne, Christellina et le parc national qui organisaient la sortie, Jamina et Claude qui ont invité les CM 2 à manger dans leur jardin (et pour ça, nous les remercions beaucoup), Guy Journet qui nous a accompagnés pendant tout le trajet, et Jeanne et Patrick qui nous ont laissés jouer dans le jardin à condition que nous fassions attention aux fleurs.

CLASSE DE CP-CE1

La classe de CP-CE1 correspond avec la classe de l'école de Bréau. Nous effectuons des échanges de courrier, de recettes, de photos tout au long de l'année, et nous avons décidé de participer ensemble à la manifestation «éclat de lire» de la médiathèque du Vigan le 21 22 et 23 mai. Cette manifestation est un échange riche entre les écoles et des auteurs, illustrateurs d'albums sur lesquels nous travaillons.

Nous réalisons activement la création d'un musée qui illustrera toutes les œuvres que nous avons rencontrées en arts visuels depuis le début de l'année, et qui rendra hommage à l'illustratrice Marie Caudry qui participe à ce projet.

Photo d'une des pièces du musée... Une œuvre de Yoan à la manière de Marie Caudry.



APEAEV



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE DE VALLERAUGUE

A quoi sert l'APEAEV ?

L'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'École de Valleraugue a pour objectifs :

- de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école
- d'encourager et de développer des actions d'éducation extra-scolaires et de solidarité
- de développer la pratique d'activités sportives et socio-culturelles pour les élèves

L'association soutient financièrement les projets de l'école :

- classes de découverte
- sorties neige
- excursions pédagogiques et de fin d'année
- projets artistiques et culturels

Pour financer ces différents projets, l'APEAEV organise différentes animations :

- Stand sur le Marché de Noël
- Loto le dimanche 1er Février 2015
- Participation au Carnaval le Samedi 7 Mars 2015
- Tombola au mois de Mai
- Fête de l'École le vendredi 26 juin 2015

Comment aider l'APEAEV ?

Vous pouvez participer à la vie de l'association en :

- offrant un peu de votre temps
- mettant à disposition vos savoir-faire
- proposant vos idées

Vous pouvez également devenir adhérent, faire un don, proposer à vos amis et familles de nous soutenir. Le montant de la cotisation est fixé à 10 €. L'adhésion n'est pas obligatoire, toute participation est la bienvenue.

APEAEV

Ecole Publique - 30570 Valleraugue

Contact : Sonia 06 88 72 04 31

Courriel : associationapeaev@gmail.com

LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Valleraugue vous accueille les lundis de 18 h à 19 h, mercredis et jeudis de 10 h 30 à 12 h.

Plus de 5000 livres vous attendent aussi bien pour les adultes que pour les enfants ...

Venez découvrir les derniers prix littéraires : Lydie Salvayre, Emmanuel Carrère, Maylis de Kerandal, Patrick Modiano... des romans régionaux: André Chamson, Frédérique Hébrard, des romans d'auteurs étrangers, des BD, des essais ...

Une importante sélection de livres autour de la région complète notre collection: histoire, botanique, essais.

Le prêt est gratuit.

N'hésitez pas à pousser la porte Rue de la Mairie ...



LES ASSOCIATIONS



▲ La fête au Mas Méjean en 2014

PATRIMOINE MAS MEJEAN

Cette association a pour but : la défense et la mise en valeur du patrimoine bâti (moulins, fours, béals, terrassiers, maisons, appartenant au patrimoine rural) ainsi que du patrimoine paysager présent sur les hameaux du Mas Méjean, des Bressous, de Mas Vallat et de Mallet situés sur la commune de Valleraugue.

Le recensement de ce patrimoine. La sensibilisation des habitants de la commune et des pouvoirs publics sur la valeur historique, culturelle et esthétique de ce patrimoine. Le développement de toutes les actions susceptibles de favoriser la valorisation ou la sauvegarde de ce patrimoine tant bâti que paysager. Le recensement, la réhabilitation et le maintien des chemins de montagne. La contribution à la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur des constructions de pierres sèches présents sur les hameaux du Mas Méjean, des Bressous, de Mas Vallat et de Mallet. L'apprentissage et la transmission de la technique de la maçonnerie à pierres sèches dans le respect de la tradition, l'organisation de chantiers de restauration. L'animation culturelle et sociale des hameaux du Mas Méjean, des Bressous, de Mas Vallat et de Mallet.



◀ Photo du film Tabusse qui sera projeté au Foyer rural, le 7 août 2015 à 21 h.

Association : Patrimoine Mas Méjean - Hameau Mas Méjean
30570 Valleraugue
Président : Gérard Lauze 06 80 21 83 37
Trésorier : Nicolas Velle
Secrétaire : Dominique Sauret-Velle
Mail : g.lauze@hotmail.fr
Site : <http://patrimoinemasmejean.asso-web.com>

ASSOCIATION COSMOPOLITE

Lors de son assemblée générale du 8 novembre 2014 l'association Cosmopolite a élu son nouveau bureau :

Présidente : Laetitia Prunier
Vice présidente: Martine Bellas
Secrétaire : Sally Vernon
Vice secrétaire : Claire Schneider
Trésorier : Serge Coulait
Vice trésorière : Claude Jeanjean

L'association Cosmopolite se situe dans le fil de la déclaration des Droits de l'Homme: susciter la réflexion autour de débats, de conférences, de rencontres, d'expositions et proposer l'organisation et l'accueil de spectacles.

Un bilan de début de saison

► 15 NOVEMBRE 2014 - SOIRÉE THÉÂTRE

La Compagnie des Sept Collines pour sa troisième venue à Valleraugue a présenté une pièce de Luc Lagarce: *Les règles du savoir vivre dans la société moderne*. Pièce sarcastique et caricaturale écrite en 1994 qui parodie les nombreux manuels de toutes les règles de savoir vivre d'un autre âge qui codifient la vie d'un petit bourgeois de sa naissance à sa mort. Pièce satirique par excellence jouée avec brio et appréciée par tout le public.

► 17 JANVIER 2015 - SOIRÉE FESTIVE IRLANDAISE

Avec le groupe Murphy, 70 personnes ont dansé au son d'instruments traditionnels, de musique celte, de chansons irlandaises, à la croisée de chemins entre musique traditionnelle irlandaise et folksong modernes, le tout autour de chopas de bière brune.

► 21 FÉVRIER 2015 - JANET TEISSIER DU CROS

C'est avec un grand bonheur qu'un public nombreux Valleraugois mais également venu de Ganges, du Vigan, de Saint-Hippolyte a écouté la lecture d'extraits traduits du livre de Janet Teissier du Cros «Divided loyalties». Cette soirée faisait suite à une précédente présentation en 2010 du livre avant traduction par les enfants de cette écrivaine écossaise mariée à un Valleraugois, prisonnier en Allemagne. Celle-ci s'était réfugiée à Valleraugue avec ses trois enfants. La lecture de ces extraits nous a fait revivre la vie dans notre village et à l'Espérou, les difficultés rencontrées par tous pendant la seconde guerre mondiale mais nous a également fait ressurgir quelques figures locales des années 1940-1944. Nous attendons tous avec impatience la publication en français de ce livre écrit pendant une période noire et cependant plein de poésie, de descriptions minutieuses de notre région, et plein d'humour tout britannique.

► 21 MARS 2015 - SOIRÉE AVEC DES BERGERS DE VALLERAUGUE - LA LUTTE POUR LA TERRE

Conférence photos présentée par Olivier Bonnet Et Ian Machado Cezimbra (qui ont travaillé en étroite collaboration avec Michel Mura Chercheur au CNRS de Montpellier) sur

l'élevage de bovins et d'ovins en Pampas Brésilienne où tout n'est pas aussi idyllique qu'il n'y paraît. Les GAUCHO, ces enfants de la terre doivent lutter sans cesse pour conserver leur pâturages sur parcours qui sont de plus en plus menacés par de l'implantation de nouvelles cultures intensives...

ZOOM SUR LES FESTIVITES

► LE FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE DE LASALLE

► Cosmopolite a organisé deux projections suivies d'un débat en présence des réalisateurs.

- Film documentaire, *Koukan Kourcia les médiatrices* de Sani Magori. Ce réalisateur du Niger et la cantatrice à la voix envoûtante Zahaya Hussay partent sur les routes de leur pays et vont mettre tout en œuvre pour rallier les cantatrices de la nouvelle génération afin d'organiser un concert de conciliation, suite aux émeutes qui ont déchiré le village du réalisateur et participer à cet appel de paix.
- Film documentaire, *Territoire de la liberté*, film d'Alexandre Kouznetsov. En Sibérie se trouve une réserve naturelle où des amateurs d'escalade et de chants ont l'habitude de se réunir : un bande de joyeux épicuriens qui grâce au jeu semblent éprouver de façon très concrète le goût rare et précieux de la liberté.

► FESTIVAL DES ARTS DANS LA RUE



En collaboration avec les Elvis platinés et la Filature du Mazel :

- Présentation des expressions artistiques contemporaines en espace public, des installations plastiques ou des scénographies, des spectacles de théâtre ou de cirque.
- Détourner un jardin ou une place de village de sa vocation initiale, le/la transformer en espace artistique, le/la faire découvrir à des publics, spectateurs curieux et avides de nouvelles formes d'art.

Le terme rue est également associé à la liberté de se déplacer, de déambuler et de découvrir le patrimoine architectural typique de nos villages cévenols.

Pré-programmation :

- Cie Raoul Lambert (Gard) « Titre définitif, titre provisoire »,
- Cie le Ratatouille Théâtre (Gard), « Matchenka »,
- Cie Carnage Production (Toulouse), « Ma vie de grenier »,
- Cie Humani Théâtre (Hérault), « Electre, de Sophocle »,
- Les Ateliers de théâtre «adultes amateurs » du Sillon, « Une Petite Entaille »

Des Installations d'artistes plasticiens dans le village, les décorations des habitants fabriquées aux ateliers tout au long de l'année, des expositions d'artistes plasticiens dans les jardins, une buvette et un repas associatif, des espaces pour les enfants, et beaucoup d'autres choses.



CLUB SPORTIF MONT AIGOUAL - L'ESPEROU

Notre club de gymnastique poursuit toujours ses activités avec quelques variantes par rapport aux précédentes années.

C'est à présent, David Lautier, animateur diplômé d'Etat, qui assure les cours à raison de 1h30, tous les mardis à l'Espérou dans l'agréable salle de gym de la Maison du Carrefour mise à notre disposition par la mairie de Valleraugue.

Venant du Vigan, ses animations sont d'une durée un peu plus longue, ce qui convient parfaitement aux adhérents de Camprieu et l'Espérou : ceci donne plus d'efficacité au travail musculaire ou cardio, ainsi qu'aux étirements et temps de repos. Les séances qui étaient prévues à Camprieu reprendront aux beaux jours sous forme de marche nordique, le vendredi.

Les cours sont ouverts à tous et il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année. Des séances d'essais sont possibles pour ceux qui hésitent encore à nous rejoindre

D'autres activités sont prévues en cours d'année: randos, atelier vannerie, salsa

Comme chaque année, une randonnée (marche nordique), jusqu'à Meyrueis sera organisée courant mai : celle-ci permet à tout le monde, de se retrouver de façon conviviale, et se termine par un bon moment au restaurant ; les récalcitrants à la marche sont mis à contribution pour ramener tout le monde à la fin du repas !

Pour tout renseignement :

- Martine : tél. 0467826275 • Christine : tél. 0467826694

<http://www.culturaigoual.wordpress.com/>



LOS RÉBALADIS

Notre association créée en 2004 s'occupe d'organiser les vides greniers dans notre village.

Pour l'année 2015 vous pourrez acheter ou vendre lors des journées **VIDES GRENIERS DU 2 AOÛT 2015** et du 4 octobre 2015 en vous inscrivant soit en téléphonant au 07 81 459 349 soit par mail rebaladis30@gmail.com

Nous continuons le principe d'exposer dans les maisons, le square des Fileuses ou la place de l'Église.

On vous espère nombreux à participer à ces journées d'échange.

Association **LOS REBALADIS**

30570 Valleraugue - Tél. 07 81 459 349





RÊVE / RANDONNÉE ÉVASION VALLERAUGUE

Notre association de randonnée a maintenant 3 années d'existence. Nous comptabilisons une trentaine d'adhérents permanents qui chaque semaine se retrouvent pour découvrir les sentiers de la région. En 2014, nous avons proposé 40 randonnées encadrées pour tous les niveaux et la participation à ces sorties rencontre un beau succès avec une moyenne de 10 participants sur l'année.

Dans le club notre projet est le suivant :

- Proposer chaque trimestre un calendrier de sorties pédestres encadrées, accessibles à tous, en semaine et week-end.
- S'investir dans le maintien et le développement des sentiers traversant la commune (en 2014 modification du GR62 et participation au repérage des aménagements à prévoir sur les portions de GR concernés par Aigoual Pôle Nature).
- Participer aux manifestations qui rythment la vie de la commune et aussi aux événements de la Fédération Française de Randonnée.

L'association participe à la vie fédérale en s'impliquant dans la formation de baliseurs et dorénavant nous comptons 6 baliseurs officiels de la Fédération Française de Randonnée, responsables du balisage des GR de la Vallée de l'Hérault et l'Aigoual.

Nous nous impliquons aussi dans les événements locaux, comme par exemple, la Journée du Patrimoine et le Téléthon de Valleraugue en encadrant deux randonnées dans la ville par exemple .

Nos projets et notre programme en 2015 :

- Nous participons au groupe de travail dont le but est de réaliser une déviation du GR62 entre Valleraugue et le Mouretout ainsi que quelques boucles de PR sur ce tronçon,
- Dans le cadre du Festival de la Randonnée des Cévennes (le FIRA) nous ferons découvrir, à l'Ascension, la montée vers la Lusette à partir de Valleraugue avec une évocation en cours de montée de textes d'André Chamson.



- Dans le cadre de la journée des associations du 21 juin 2015, nous organisons un atelier découverte des cartes et outils de repérage en randonnée ainsi qu'une chasse au trésor façon « geocaching » dans le village.

Notre programme de randonnées, outre le programme trimestriel de randonnées à la journée, prévoit une semaine sur la côte Vermeille en avril, 2 jours en Lozère en mai et une semaine dans l'Aubrac en juin.

Notre offre pourra s'élargir à des randonnées à la demi journée ou le week-end si la demande s'en fait sentir.

Nous avons été contactés par la Fédération départementale pour organiser, en 2016, autour de l'Aigoual, la journée départementale de la randonnée qui sera un rendez-vous important pour le club et la commune de Valleraugue et qui devrait coïncider avec l'ouverture du Pôle Nature Aigoual.

La randonnée c'est contagieux... notre secret c'est la convivialité et la responsabilité du groupe. Rejoignez-nous.

Pour nous contacter :

randonnee.evasion@gmail.com / 06 82 57 87 32

VÉLO CLUB

Ce qu'il faut savoir pour ce challenge vélo Route et VTT FENIOUX-MIDI LIBRE-AIGOUAL... ouvert à tous !

La commune de Valleraugue et le village de l'Espérou ont convié tous les amoureux du deux roues à un grand rendez-vous sportif national les 27 et 28 juin 2015. Au programme, 2 épreuves en 2 jours : le samedi 27 juin tout d'abord avec la 27^{ème} édition classique Midi Libre VTT'Aigoual puis le dimanche 28 juin avec la 16^{ème} édition de l'incontournable Midi Libre Cycl'Aigoual en Pays Viganais.

Pour le VTT (Epreuve comptant pour le Challenge VTT Gardois), les parcours sont en cours de finalisation. L'équipe organisatrice du Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais (VCMAPV) s'efforce de renouveler chaque année ses parcours afin de répondre aux attentes de nos participants, de leur proposer toujours de nouveaux sentiers monotraces et la découverte de nouveaux terrains de jeux. Gardez simplement en tête que vous évoluerez dans un Parc National et que votre attitude éco responsable devra être le maître mot pour que perdurent nos épreuves dans cet espace magnifique, sauvage mais surtout « préservé ».

Pour la route (Epreuve comptant pour le Trophée Cycliste Languedoc-Roussillon et le Trophée National Label d'OR de la FFC) : 2 parcours seront proposés (106 et 147 kms). Après une partie neutralisée de l'Espérou au Vigan par la descente du Col du Minier qui s'effectuera en peloton, les choses sérieuses démarreront au Vigan, sur le Boulevard des Châtaigniers où le chronomètre sera déclenché.

Au programme donc :

le parcours QUEZAC avec 106km (dont 28 neutralisés) et 2175m de dénivelé positif (D +) et le parcours Fenioux Multi-sport avec 147km (dont toujours 28km neutralisés) et 2820m de D +. Les itinéraires seront communs jusqu'au retour sur l'Espérou. Mais avant il faudra filer sur Montdardier, puis Blandas et enfin Vissec. La remontée par les gorges de la Vis conduira les coureurs à Alzon (par le haut du Tunnel et Boucaret) puis Arrigas et Aumessas, après avoir avalé un bon raidillon (court, mais à fort pourcentage). Les routes seront plus sinueuses et très authentiques par le Col de Mouzoulès, puis Mars (pas la planète... on vous rassure !) et enfin la montée inédite de Salagosse jusqu'au col du Minier qui risque d'être un peu sauvage car le revêtement est semblable au «Paris-Roubaix» ou si vous préférez à «l'Eroïca». Vous serez les premiers à l'emprunter sur une cyclo sportive, alors profitez-en !

On remontera par le Col du Minier, puis au carrefour de la D 48 et D 986A, point de séparation des parcours ; la Quézac rejoint l'arrivée à l'Espérou. Quant au parcours FENIOUX il s'ouvrira encore une route pittoresque, la montée sur le col du Faubel. Il faudra ensuite être vigilant après la descente pour tourner à gauche et récupérer la D 986 qui descend sur Camprieu. Pas le temps de voir le panneau car les coureurs bifurqueront à l'épingle à gauche par la route du Suquet. Que du bonheur et de sublimes points de vue si le temps est dégagé. Ensuite, cap sur Dourbies. Là, il faudra grimper la dernière bosse, passer Caucalan, les Laupiettes, les Laupies et vous serez dans les dernières encablures avant l'arrivée jugée à l'Espérou.

Vous aurez aussi la chance de rencontrer notre parrain 2015! Surprise, qui sera présent pour prendre la suite de Jérôme Chiotti et Jacques Michaud en 2015? Son nom sera connu sous peu après une lignée de magnifiques parrains et marraines dont Jeannie Longo, Alain Prost, Joop Zoetemelk, Florian Rousseau, Christophe Bassons, Bernard Thévenet et beaucoup d'autres... ? Un challenge Fenioux multisports est mis en place pour récompenser les participants H et F des deux épreuves. Il prendra en compte les deux temps cumulés Route et VTT (cf règlement du bulletin d'inscription ou sur le site du Vélo club Mont-Aigoual Pays Viganais).



Ajoutons pour conclure, qu'outre ces deux grandes manifestations qui animeront le massif de l'Aigoual, l'Espérou et Valleraugue, le Vélo Club reste une association de pratiquants.

Le Vélo Club Mont-Aigoual Pays Viganais c'est aussi une école de vélo qui encadre près de 60 enfants toutes les semaines. Une dizaine de moniteurs se relaient à tour de rôle pour animer au mieux les séances qui sont toujours travaillées en collaboration avec un Moniteur Brevet d'Etat.

Tous les jeunes du Pays Viganais et du Massif de l'Aigoual peuvent y pratiquer le VTT (XC, Trial, un peu de cyclo-cross aussi) tous les samedis matins, mais aussi lors de stages durant les vacances et peuvent être accompagnés vers la compétition (Challenge Oxcitane, TRJV, Coupe Régionale, Coupe de France).

Depuis qu'il a relancé son école de vélo en 2009, le vélo club peut s'enorgueillir d'avoir contribué, grâce à son pôle de formation, à renforcer les meilleurs clubs régionaux et la sélection Languedoc Roussillon. Fait unique dans la Région: en 2013 le Vélo Club avait 3 jeunes représentants au Trophée de France des Jeunes Vététistes !

Plus d'informations sur le site:

www.veloigoualviganais.com ou sur Facebook en tapant «Midi Libre vélo aigoual»

Coordonnées :

Vélo Club Mont-Aigoual Pays Viganais – Hôtel du Parc L'ESPEROU - 30570 VALLERAUGUE

Email : secretaire@veloigoualviganais.com

Téléphone : 06 84 10 04 15



ASSOCIATION CULTURAIGOUAL

Cette association dont le siège se situe à la Maison du Carrefour à l'Espérou, a pour objectifs de développer tous loisirs créatifs et culturels en favorisant, toute l'année, les échanges entre nos villages.

Une bibliothèque/ludothèque est en cours d'installation en vue d'assurer le prêt de livres, livres audio, CD, DVD, jeux de société, point net pour accès à internet.

Un blog d'échanges littéraires et culturels est en cours d'élaboration; il permettra à chacun de trouver ou donner diverses informations.

Les horaires d'ouverture sont le mercredi entre 17h et 18h (selon disponibilités des bénévoles mais à la demande des intéressés au tél : 04 67 82 62 75).

CulturAigoual organise par ailleurs des animations.

Un spectacle enfants à Campriou en décembre dernier.

Des lectures de contes pour enfants lors des vacances scolaires, randonnées à thème etc...

Un point fort :

La journée du livre, 2^e édition

le dimanche 9 août, nous accueillerons une trentaine d'écrivains de la région qui viendront présenter et dédicacer leurs ouvrages dans la plus grande diversité, avec tout au long de la journée, lectures et conférences, nombreuses activités prévues pour les enfants.

Rappelons que la 1^e édition l'été dernier, était parrainée par Mme Frédérique Hébrard et a été un beau succès, encourageant pour notre association.

CulturAigoual est ouverte à toutes et tous:

;-) et nous lançons un appel à dons de livres, CD, DVD, jeux ... ou de temps et compétences !

Vous pouvez bien sûr nous rejoindre pour nous aider à mener à bien ces projets.

Merci à toutes les bonnes volontés !

Contacts :

Martine : tél. 0467826275 • email : pierre.pialot@sfr.fr

Thérèse : tél. 0499920789 • email : th.herrero@gmail.com

4000 MARCHES

28^e ascension des 4000 Marches

Comme chaque année depuis bientôt 28 ans, la course des 4000 marches prendra le départ devant la Maison de Pays à 9h30 le dimanche 7 juin 2015.

Nous souhaitons mettre en place pour l'année 2016, en plus de la montée historique, un trail de 25km environ qui passera par l'Aigoual, Aire de Côte, le Col du Pas et retour à Valleraugue par Berthézène afin de coller à la tendance des longues distances.

Nous créerions ainsi une animation dans le village en y organisant l'arrivée des coureurs.

Cette idée qui a mûri il y a quelque temps, donne lieu à discussion et mise au point au niveau de l'organisation, nous aimerions toutefois le proposer pour l'édition prochaine.

Toujours dans l'esprit de nous mettre à la « page », nous venons d'ouvrir le Facebook de la manifestation, cela nous permettra de donner des infos, de mettre des photos.

A ce propos si vous avez des photos des éditions précédentes à donner à l'association, nous nous ferons une joie de les partager sur le site.

Nouveau cette année, à l'issue de la course, un espace massage et bien-être accueillera les coureurs à Valleraugue.

En effet, Emmanuelle Cartaud qui habite le Valdeyron souhaite apporter sa contribution à l'association en offrant cette presta-



tion qui consiste en un massage sportif ayant pour objectif de soulager les tensions musculaires, de prévenir les courbatures et réduire les inflammations.

Nous la remercions pour cette initiative, et lui souhaitons la bienvenue dans l'association.

Comme d'habitude nous en profitons pour remercier l'entreprise Brignolo, les commerçants, la Mairie, la Communauté de Communes, Terres d'Aigoual et la coopérative de oignons pour leur aide et soutien, ainsi que tous les bénévoles que nous attendons toujours plus nombreux.

AURA SHOW

L'association AURA SHOW, créée en janvier 2013, permet à celles et ceux qui souhaitent chanter de venir s'exercer sur les chansons de variétés qu'ils aiment, accompagnés de la bande instrumentale.

Ainsi, chaque jeudi de 17h à 19h30, nous sommes actuellement 10 chanteurs à nous retrouver au foyer rural de Valleraugue dans une ambiance amicale et conviviale pour nous exercer sur les chansons choisies par les adhérents, ce qui nous permet d'aborder des styles très variés.

Au-delà de ces ateliers, les progrès réalisés depuis bientôt deux ans nous permettent de nous produire devant un public : concerts, animations dans les maisons de retraite ou résidences de vacances, marché de Noël... et autres manifestations.

Mais nous n'oublions pas que le but principal est de nous faire plaisir en chansons.



LA SOUREILHADE

Les Ecoles - Ardaillers - 30570 Valleraugue

L'Association La Soureilhade déclarée à la Sous-Préfecture du Vigan a pour objet :

Réunir d'anciens maquisards du maquis de la Soureilhade et de sympathisants approuvant aujourd'hui leur action d'hier. Maintenir et renforcer les liens de fraternité créés dans le maquis; amener en son sein des personnes qui, bien que n'ayant pas vécu le temps de l'oppression, s'opposent au racisme, à la tyrannie, à la corruption, et veulent sauvegarder la liberté sous toutes ses formes en assurant le devoir de mémoire, en faisant connaître en dehors de tout système philosophique, religieux ou politique, l'esprit véritable de la résistance; organiser les cérémonies commémoratives des stèles, monuments élevés à la mémoire des maquisards et résistants de la région cévenole, faire connaître et aimer les Cévennes où ses membres fondateurs ont trouvé refuge et ont combattu pour la liberté.

Le 10 Août 1996 à la demande de l'Association la Soureilhade une réunion publique eu lieu sur la place d'Ardaillers.

Les anciens résistants s'adressèrent aux Ardaillerois :

« Nous sommes de moins en moins nombreux , vous avez soufferts ; Vous nous avez accueillis, nous voudrions que personne n'oublie et proposons de faire un monument, une plaque ou une stèle ». Toutes les personnes présentes furent d'accord pour une stèle et toutes insistèrent sur la sobriété et la discrétion. Le lieu fut choisi entre les deux villages et Pierre Perrier se proposa de trouver une pierre de Granit.

Le C A retint la phrase suivante à graver : « Le Maquis de la Soureilhade, en reconnaissance aux Ardaillerois, afin que nul n'oublie. »



Depuis, chaque année le dimanche le plus proche du 29 février, date anniversaire de l'attaque des troupes nazies contre les résistants cévenols, de la prise des otages, des maisons pillées et brûlées, l'association organise un moment de commémoration dans ce village martyr.

Cette association a eu au cours des années précédentes, comme présidents d'anciens résistants du Maquis d'Ardaillers: le Pasteur Olives, Mr Jean Maurin, Mr Francis Cavalier - Benezet et ont souhaité avant de disparaître ou de démissionner en raison de leur grand âge que ce soient des personnes d'Ardaillers qui leur succèdent afin de garder les mêmes objectifs pour que personne n'oublie.

D. CLEMENT



L'ASSOCIATION USOLOGIE

L'association s'intéresse aux usages (manières de faire «reçues» dans un milieu donné): leur naissance, leur partage, leur abandon, leur évolution, leurs rencontres et conflits. A ce titre, nos recherches recoupent l'histoire, l'anthropologie, la sociologie. Elles croisent les questions déjà débattues par Baudrillard, Ellul, Illich.

L'association s'intéresse tout particulièrement à la maîtrise réelle que les usagers ont de leurs usages dans une économie mondiale dominée par l'obligation d'opérer des profits monétaires, dont les ravages sociaux et environnementaux sont bien connus. Elle a participé à trois Rencontres pour une Civilisation sans argent.

Elle gère le site desargence.org et édite la revue PROSPER ([www : prosperdis.org](http://www:prosperdis.org)).

Le site Usologie.org est en construction.

Des réunions ont lieu le premier lundi de chaque mois.

Contact: J.Paul Lambert, Les Salles, tél: 04 67 82 22 70

ASSOCIATION PAROISSIALE

L'église catholique de Valleraugue est dédiée à St Martin, elle fait partie du district de la Haute Vallée de l'Hérault.

La messe est célébrée une fois par mois environ, les horaires et les lieux sont affichés sur le mur extérieur de l'édifice.

Le prêtre Modérateur Responsable est le père Guy Vezinet

Tél: 06 03 61 29 36



ASSOCIATION « LOU VIEL CASTAGNE »

Notre Association a été créée en 1982 par Mme Yvonne VIALA, avec le concours de Mme VERDELHAN. 1982 – 1988

Depuis 7 Présidents se sont succédés au sein de notre club : 1988 – 1991 Thérèse MAILLARD, 1991 – 1997 Paul BERRON, 1997 – 2006 Francis SUQUET, 2006 – 2010 Monique BERTHEZENNE, 2010 – 2014 Max VAISSET, 2014 – 2015 Josette BELLON.

Depuis le 24 mars 2015, suite à la démission pour raison de santé de Mme Josette BELLON, c'est Mr Serge VIDAL qui a été élu Président, à l'unanimité par notre Conseil d'Administration.

Composition du nouveau bureau :

Président Serge VIDAL, Vice-Président Maurice JOURNET
Présidents d'honneur Frédérique HEBRARD et Louis VELLE
Secrétaire Michèle ZANETTI, Vice-Secrétaire Geneviève BOISSON, Trésorière Micheline BAILLE, Vice-Trésorière Annie PRATLONG

Notre Association est soutenue par Générations Mouvement, Fédération Départementale et Nationale qui met à notre disposition, outils, conseils, services et partenariats lui permettant de fonctionner en toute sécurité et légalité (Immatriculation voyages, assurances, formation, communication...).

Nous avons signé une convention avec l'Association Le Club de l'amitié de Sumène. Chaque association s'engage à faire participer uniquement des personnes adhérentes à son association affiliée à Générations Mouvement et à jour de leur cotisation. Nous avons donc jumelé les deux clubs pour que nos adhérents puissent bénéficier d'activités plus larges de l'un



▲ Loto

ou l'autre club. Nous avons repris le club au pied levé le 2 décembre 2014 et travaillé tous ensemble. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les membres qui se dévouent pour l'organisation de nos manifestations, la municipalité pour la mise à disposition gracieuse des salles et la fédération pour son aide précieuse.

Il est toujours plus confortable et aisé de critiquer ce qui se fait tout en regrettant ce qui ne se fait pas, que de participer à une action commune dont le seul but est d'être au service des autres et d'apporter son expérience. Notre association a besoin de voir arriver de nouveaux membres afin d'évoluer, nous manquons de personnes qui s'investissent. Toute bonne volonté sera la bienvenue.

Dans le club, chacun doit pouvoir s'exprimer librement sur tous les sujets qui le préoccupent. Nous attendons de votre part vos réactions et vos propositions ou vos demandes. Une boîte à idées est à votre disposition lors de nos rencontres au Foyer Rural. N'hésitez pas.

Nous vous remercions pour votre bienveillante attention.

Pour nous joindre : Tél 06 18 12 48 75

CALENDRIER 2015/2016

- **Jeudi 20 août** 2015 Marché de nuit, séance dédicace avec nos Présidents d'Honneur Frédérique Hébrard et Louis Velle ainsi qu'avec leur fille Catherine Velle
- **Dimanche 6 septembre** 2015 au Foyer Rural, repas annuel de notre Association.
- **Mardi 15 septembre** 2015 sortie à Narbonne par le Club de l'Amitié de Sumène.
- **Mardi 13 octobre** 2015 Voyage d'une journée vers St Eulalie de Cernon.
- **Mardi 20 octobre** 2015 Sortie Les Milords (Tarascon) spectacle équestre organisé par le Club de l'Amitié de Sumène.
- **Mercredi 4 novembre** 2015 au Zénith à Montpellier, Les Chœurs de l'Armée Rouge avec le Club de l'Amitié de Sumène.
- **Mardi 17 novembre** 2015 après midi récréative au Foyer Rural.
- **Dimanche 22 novembre** 2015 LOTO à la salle Diguédan à Sumène par le Club de l'Amitié de Sumène.
- **Mardi 24 novembre** 2015 Journée promotionnelle, démonstration, repas offert, loto par le Club de l'Amitié de Sumène.
- **Mardi 15 décembre** 2015 Goûter de Noël au Foyer Rural
- **Mardi 05 janvier** 2016 Galette des rois au Foyer Rural
- **Mardi 26 janvier** 2016 Repas + animation, rencontre jumelage des membres des deux clubs Valleraugue-Sumène à la salle Diguédan à Sumène.
- **Dimanche 31 janvier** 2016 LOTO au Foyer Rural

REGARDS CITOYENS

Créée en mai 2014, notre association regroupe des citoyens de diverses sensibilités qui se retrouvent sur des valeurs républicaines et solidaires.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

Etre un lieu de réflexion, d'action et de proposition collective sur le développement de la commune et le bien vivre de tous ses habitants quelque soit leur âge, origine et activité.

Nous sommes intervenus pour défendre la laïcité et en opposition à un projet municipal de financement d'une école confessionnelle du Vigan porté par le conseil municipal. Ce projet a été abandonné. Nous avons organisé avec d'autres associations une prise de parole des citoyens au square des fileuses suite à l'attentat de Charlie. Nous agissons pour le respect des limitations de vitesse dans le bourg et pour plus de civisme. Rechercher la transparence dans le fonctionnement et la gestion de la commune. Exercer notre vigilance citoyenne pour que l'intérêt général soit la seule règle de décision dans la commune et combattre tout conflit d'intérêts.

Nous sommes vigilants sur l'avenir de notre maison de retraite, il existe d'autres solutions de gestion de cette structure et tout projet de vente du patrimoine au privé c'est mettre en péril cette maison de retraite. La maison médicale privée de la NdRouvière qui ferme en fin d'année, est l'exemple à ne pas suivre.

Nous sommes consternés par le budget communal 2015 qui est dans dans la continuité de celui de 2014. Il maintient le cap sur les pertes d'emplois et l'immobilisme en rabaissant les investissements. On note une baisse de 30% du budget des associations (qui se cumule avec celle de 2014) et on augmente de 40% celui des cérémonies et réceptions!! On se prive de recettes comme la redevance de l'école de ski Français. (Voir l'analyse complète sur notre blog). Susciter en permanence la participation citoyenne à tous les niveaux de la vie locale : associations, conseils de hameaux, pétitions, présence aux séances de conseil municipal... Communiquer et diffuser toutes les idées pour notre quotidien et aussi notre avenir.

La mise en place du PLU en s'appuyant sur des rencontres citoyennes doit être poursuivi en mettant en place des conseils de quartiers et hameaux sans oublier le conseil des jeunes comme cela se fait dans d'autres communes. Il faut donner la parole aux hommes, aux femmes et enfants pour construire un avenir commun.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail :

regards.citoyens.valleraugue@gmail.com

Vous pouvez nous lire sur le site web-blog :

http://regards-citoyens-valleraugue.com

Vous pouvez nous suivre sur Facebook

https://www.facebook.com/RegardsCitoyensValleraugue

Adhésion simple 5€ / adhésion soutien 10€



FLEURISSEMENT

Pour la 3^e année, Valleraugue a reçu le label «une fleur», lors de la remise des prix de Villes et Villages fleuris 2014. L'occasion de saluer le travail de nos agents et plus particulièrement l'énergie déployée par **Josian Perrier**, le jardinier de la commune. En photo ci-contre, les nouvelles jardinières du Pont du Gasquet.



CHANTIERS PARTICIPATIFS

Une solide équipe de bénévoles a entrepris de fleurir la butte de la maison de pays.

PROPRETÉ

Notre commune est très vaste et nos moyens, limités. Il est demandé un effort à chacun pour maintenir les ruelles et les routes propres. Nous rencontrons notamment des problèmes en centre-bourg de Valleraugue avec les déjections canines: nous rappelons aux propriétaires qu'il faut les ramasser!



SENSIBILISATION, PRÉVENTION



Les bons gestes pour les déchets et la propreté sur notre commune. Les déchets et le tri sont une compétence de la communauté de communes.

COLLECTE

La collecte des ordures ménagères se fait:

- le lundi et le vendredi sur le village ainsi que le mercredi en saison estivale,
- le mardi sur les Salles, le Gasquet, Ardaillers et Taleyrac, le jeudi en saison estivale,
- le mardi pour Villemejeane, le mas Méjean et Mallet, et un autre jour en saison estivale.

Les bons gestes pour le tri

- Une collecte de sacs jaunes est effectuée sur le village le jeudi matin. Vous devez sortir vos sacs soit la veille au soir, soit le matin de bonne heure. Merci de respecter ces consignes afin que la collecte puisse s'effectuer correctement et que tous les sacs soient ramassés. Ces sacs sont à votre disposition en mairie. Plusieurs bacs de tri sont installés sur le village et les hameaux (poubelles jaunes).

- Pour réduire la quantité de déchets, pensez au compostage. C'est bon pour la planète et le prix du composteur est en partie pris en charge. Présentez-vous ou appelez pour le commander.
- Pour l'enlèvement des encombrants vous devez téléphoner au 06 88 45 35 97 pour prendre rendez-vous.
- Le dépôt de gravas est interdit sur la commune, ainsi que le dépôt de déchets verts qui doit être amené à Camprieu (cf arrêté municipal).
- La déchetterie de Cluny à Saint André de Majencoules : 04 67 82 59 57, Horaires: mardi et vendredi 9h00/12h00 et 13h30/17h30, mercredi, jeudi et samedi : 9h00/12h00.

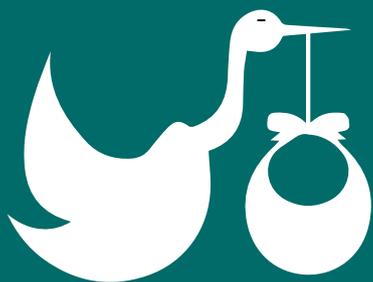
Il est du devoir de toutes et tous de respecter les consignes afin que notre commune reste propre:

- ne pas déposer d'encombrants près des poubelles,
- ne pas sortir les sacs jaunes en dehors des jours indiqués,
- soyez respectueux de la propreté dans les hameaux et le centre-bourg : ramassez les déjections de votre chien.

Nous sommes tous concernés.

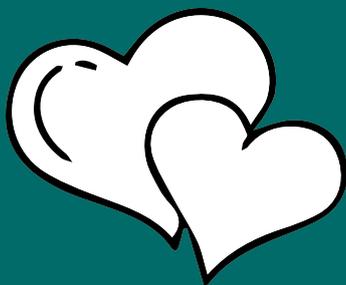


NAISSANCES



Date	Enfants	Père & Mère
21/02/2014	SOCQUET-JUGLARD	Joachim JUGLARD SOCQUET Viviane
03/03/2014	BOISSIERE Adélaïde	BOISSIERE Fabien THION Sylvie
12/07/2014	MARTIN Ethane	MARTIN Brice BERGIER Mathilde
27/07/2014	BERNON Siloé	BERNON Nicolas DEBAKRE Annabel
12/09/2014	VIDAL Héloïse	VIDAL Thomas BULARD Audrey
16/09/2014	TEULON Léonie	TEULON Arold
25/09/2014	PELAT Chloé	PELAT Cedric BOYER Lucile
21/10/2014	GRANDVEAU MELENDEZ Luna	GRANDVEAU Mike MELENDEZ Emmanuelle
02/12/2014	GRELLIER BARDET Théo	BARDET Jérôme GRELLIER Sonia
04/12/2014	LEPAGE Annaëlle	LEPAGE Ludovic MELLOUK Melissa
18/12/2014	DECHY Giulia	DECHY Marceau BARRAL Sarah
21/12/2014	MARTIN Lol	MARTIN Benoit HAREL Jessica
04/01/2015	FLUCK Lenny	FLUCK Mathieu BOURGADE Audrey
04/05/2015	JOURNET Joris	JOURNET Ludovic SAUVAIRE Fanny

MARIAGES



Date	Le Marié	La Mariée
31/05/2014	GUYON Jean	DESFORGES Justine
05/07/2014	RANDON Mickaël	MICHEL Lédi
19/07/2014	HOLLEVOË Nicolas	DE BLEECKERE Marion
09/08/2014	CATHERINE Claude	COLMANT Alix
23/08/2014	BRIARD Kévin	BORDES Mélanie
23/08/2014	PIALOT Nicolas	DUCHOSAL Aline
27/08/2014	AUDET-GRANIER Gérard	BAGLIONI Katia
13/09/2014	ABBASSI Imad	FOURNIER Cécile
20/09/2014	SERRE Jean-Luc	FUSTER Lorraine
30/05/2015	LIBOUREL Pierre	ATTARD Marion
04/07/2015	BISET Thierry	MARTIN Nicolas
04/07/2015	NOTARI Louis	BUDDE Alexandra
18/07/2015	RIGAL Aubry	MARTIN Elsa

DÉCÈS



13/12/2013	ANTORE Claude, veuf JACOB Jacqueline
04/12/2013	DAUDET Georges, veuf ROUYRE Geneviève
12/12/2013	MOUTIN Daniele, veuve LAZMEZAS
06/04/2014	CAVALIER-BENEZET Francis, veuf BOISSON Violette
14/08/2014	CHANEL Antoinette, veuve Laget Yves
27/08/2014	FEDIERE Fernande, veuve VERDIER Roger
03/10/2014	GAYDON Allain
04/09/2014	ILLAIRE Marcel
12/02/2014	JAVEL Marcelle, veuve CLAVEL Yves
17/05/2014	LADET Claude
26/08/2014	LEPICIER Odette, veuve LECLERC Pierre
03/08/2014	MIGNOT Josette, veuve COSTE Henri
19/08/2014	SCHWABE Ingeborg, veuve DAUBE
18/01/2014	VARELHES Marcelle, veuve BRESSON André
27/10/2014	VEZIERES Magdeleine, veuve FUZIER Henri
09/07/2014	ATGER Maurice
15/02/2014	CAILAR Geraud
27/02/2014	CHANEL GABRIELLE, veuve MAURIN Francis
17/03/2014	DAUBE Uwe, époux SCHWABE Ingeborg
25/11/2014	JUILLET Mireille
08/04/2014	POUGNET Maurice, époux SALTET Paulette
09/02/2014	SIDHOUM francine
25/04/2014	VEZIERES Henri, veuf BOISSON Yolande
02/02/2015	LAUPIE Abel
06/02/2015	CAMBÉCÉDES Eliane, veuve NOUGUIER Charles
07/01/2015	DELGADO HIDALGO Juan
27/02/2015	BELKACEM Raymonde, veuve MERDJANI Boçri
08/03/2015	AUGE Denis
06/03/2015	TEULON Jean
07/04/2015	ROLLY Yvette, veuve GRONCHI
11/04/2015	MAZEL Louis, veuf FARGUES Colette
23/04/2015	TONET Ida, veuve FRUCHIER

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ : GROUPE ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

A l'issue des dernières élections municipales, et du fait du nouveau mode scrutin, 2 listes ont donc sollicité vos suffrages

Bien que la loi n'oblige qu'à partir de 3500 habitants une tribune dédiée aux groupes politiques, les élus d'opposition ont souhaité s'exprimer ici.

Notre groupe majoritaire estime que cette parole commune que doit être un bulletin municipal est brisée.

Une page se tourne donc.

La libre affirmation des idées de chacun est une richesse pour notre démocratie et c'est pourquoi nous pensons qu'il existe d'autres moyens que le bulletin municipal pour porter le débat politique.

Contact : equipe@valleraugue.fr

Les élus du groupe Ensemble, construisons l'avenir.

THOMAS VIDAL
MAGALI BARD
FRANCIS MARTIN
KARINE BOISSIERE
PIERRE PIALOT
MICHEL MONNOT

BRIGITTE MONCADA
MICHELLE GARMATH
LINE JOVER
LAURENT RECOLIN
GUILLAUME POUJOL
DELPHINE PARSY

TRIBUNE DE LA MINORITÉ : GROUPE VALLERAUGUE VIVRE ENSEMBLE

Notre groupe est représenté par 3 élus (J.C. Thion, J.Six, L.Vlieghe) siégeant au conseil municipal ainsi que dans les commissions municipales.

Notre liberté d'action et de parole nous ont permis d'œuvrer pour l'intérêt général, gardant à l'esprit la défense des intérêts de notre commune et du bien public.

Lorsque des objectifs communs nous permettent de travailler de concert avec la majorité, nous apportons notre soutien et notre initiative (nouveaux rythmes scolaires, marchés nocturnes, eau, PLU, Charte du Parc...).

Lorsqu'il faut s'opposer pour défendre nos valeurs et notre territoire, nous le faisons de façon déterminée comme cela a été le cas sur des sujets essentiels :

- * défense de la Laïcité, avec l'opposition ferme de voir notre commune financer l'école privée catholique du Vigan en dehors de toute obligation légale.
- * choix budgétaires d'austérité, là où l'investissement pourrait au contraire soutenir les professionnels locaux de l'artisanat et du commerce.
- * vente sèche des murs de la Maison de retraite (sans l'avis des Domaines de l'Etat !), ce qui correspondrait à une privatisation et à brader le patrimoine communal.
- * précarité qui se renforce dans les services municipaux, menaçant les conditions de travail, surtout dans les Régies (Prat-Peyrot et Aigoual) sans que cela ait d'ailleurs un résultat probant sur l'équilibre financier en 2014 (déficit cumulé des 3 régies de + de 200000 euros).
- * baisse des aides aux associations en 2015 (-30% globalement).
- * absence de projet de fond pour la gestion de Prat-Peyrot,

où l'expression du potentiel de la station est souvent mis à mal au profit d'actions parfois incongrues et coûteuses.

Nous soutenons aussi la défense des services à la population : nous regrettons la fermeture de l'Office de Tourisme de Valleraugue les dimanches et jours fériés hors saison ou le nouveau raboutage des horaires d'ouverture du bureau de poste. Nous espérons le rétablissement prochain de la garderie périscolaire du matin qui pouvait rendre un service utile aux familles, souvent monoparentales, obligées de se déplacer pour aller travailler loin du village. Or, sans ces services il n'y a aucun espoir de voir arriver de nouveaux habitants jeunes et actifs.

Nous participons aux travaux de la communauté de communes concernant notamment le « Pôle Nature » dont les premières retombées se verront dès cet été.

Enfin, nous espérons voir naître dans la commune une vraie démocratie participative avec la mise en place d'un conseil municipal des jeunes, de comités de hameaux et de quartiers pour que tous les citoyens puissent participer activement à la vie de la cité.

Nous souhaitons continuer à agir dans l'intérêt de tous, avec respect, écoute et dialogue. Nos valeurs progressistes sont la seule et unique base d'un engagement désintéressé au service de la population, avec pour seul objectif de replacer l'humain au centre du projet communal.

Contact : vivrevalleraugueensemble@gmail.com

JEAN CLAUDE THION
JULIE SIX

LAURENT VLIEGHE

RETOUR EN ARRIÈRE



1



2



3



4



5



8



6



7



9



10



11



12



13



14



- 1 • 11 novembre 2014
- 2 • 11 janvier 2015 nous sommes tous Charlie
- 3 • 30 janvier 2015 : inauguration de la place Francis Cavalier-Benezet
- 4 • 12 juillet 2015 : concert du Chœur de la Maîtrise de l'Opéra de Montpellier
- 5 • Août 2014, concert de mandolines
- 6 • 13 septembre : l'AGAC fait don de la maquette de Valleraugue à la Mairie
- 7 • Ambiance estivale durant les marchés nocturnes

- 8 • Réparation des dégâts causés par les inondations
- 9 • Réunion publique PPRI
- 10 • Cérémonie des vœux 2015 à la population
- 11 • Réunion participative PLU
- 12 • Visite de Monsieur le Sous-Préfet suite aux inondations
- 13 &
- 14 • Marché de Noël, 14 décembre 2014